

Indicateurs complémentaires au PIB

Indice des conditions de bien-être en Wallonie - ICBE 1^{er} exercice - avril 2014

Concevoir des indicateurs susceptibles de dépasser les limites du PIB pour mesurer le progrès global d'une société dans une optique de développement durable est devenu un enjeu important pour bon nombre de gouvernements et de grandes institutions aux échelles internationale, nationale, régionale et locale, qui ont initié dans ce sens d'ambitieux programmes de développement de la statistique publique. En novembre 2012, le Gouvernement wallon a décidé de retenir un ensemble d'indicateurs synthétiques complémentaires au PIB et a confié à l'IWEPS le soin de les développer et de les calculer. Parmi les indicateurs prioritaires définis par le Gouvernement wallon figure le développement d'un indice de bien-être s'appuyant sur le cadre méthodologique développé à l'IWEPS¹.

Ce cadre méthodologique a été élaboré à partir de 2009, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale du Service public de Wallonie et une quinzaine de communes² représentatives de la diversité territoriale wallonne. Il s'appuie sur la méthodologie SPIRAL (*Societal Progress Indicators and Responsibilities for All*) du Conseil de l'Europe (Conseil de l'Europe, 2010) qui préconise une approche endogène de la connaissance du bien-être partant des citoyens eux-mêmes et des acteurs coexistants dans un territoire donné (Thirion, 2008, p. 49-55).

L'application de cette approche en Wallonie a fourni un laboratoire d'expérimentation privilégié sur l'implication des citoyens dans la définition de leur bien-être. Elle inspire des méthodes innovantes de collecte et de mesure des indicateurs de bien-être à l'échelle des communes et de la région.

Nous présentons dans ce document le cadre conceptuel du bien-être, le cadre méthodologique et statistique de sa mesure ainsi que les résultats du premier exercice de calcul de l'indice pour la Wallonie et ses 262 communes.

1. Le cadre conceptuel du bien-être

1.1. La définition du bien-être

La notion de bien-être adoptée par la Wallonie et par l'IWEPS trouve son fondement dans le concept de « cohésion sociale » définie par le Conseil de l'Europe dans sa Stratégie de cohésion sociale³, adoptée par le

¹ Note au Gouvernement wallon, 8 novembre 2012.

² Communes de : Aubange, Braine-l'Alleud, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Comblain-au-Pont, Durbuy, Herstal, Marche-en-Famenne, Marchin, Mons, Nivelles, Saint-Hubert, Seneffe et Sprimont.

³ Comité européen pour la cohésion sociale, Stratégie de cohésion sociale, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2000, [en ligne : http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/strategy_fr.doc].

Comité européen pour la cohésion sociale, Stratégie de cohésion sociale révisée, approuvée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 31 mars 2004. [en ligne : http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/RevisedStrategy_fr.pdf].

Gouvernement wallon dans son programme politique et mise en oeuvre dans son décret relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie (PCS)⁴. Dans cette définition, la cohésion sociale est la « *capacité de la société à assurer le bien-être de tous et éviter les disparités, et met l'accent sur la nécessaire coresponsabilité des différentes parties prenantes de la société pour y parvenir* » (Thirion, 2008, 36).

Le 'bien-être de tous' est considéré comme l'objectif de la cohésion sociale. Il est appréhendé comme « *le produit d'interrelations complexes entre ses composantes multidimensionnelles, notamment entre l'accès de tous aux moyens de vie, la façon dont les acteurs s'organisent pour assurer cet accès à tous, les équilibres ou déséquilibres personnels et sociaux qui en résultent, le sentiment de bien-être ou de mal-être que cela génère et la volonté d'engagement et de participation qui en découle* » (Thirion, 2008, 67). Cette interprétation de la notion de bien-être « *milite dans le sens de l'interdépendance entre bien-être individuel et probité sociale dans une perspective durable* » (COE, 2010, 72).

A défaut de disposer d'une définition théorique de cette notion de bien-être, celui-ci s'appréhende sur le mode énumératif par la recherche de ses composantes.

1.2. L'identification des composantes du bien-être

Cette démarche d'identification des composantes du bien-être repose sur la prise en considération de ce qui compte pour les citoyens ou qui a de la valeur pour eux en termes de bien-être, en tenant compte de la diversité territoriale (entre communes) au sein de la Région et de la représentation des différents groupes sociaux au sein de chaque commune, en ce compris les personnes qui ne prennent pas souvent la parole. Au-delà de la poursuite d'un objectif de connaissance, elle est également associée à des objectifs de développement et à des stratégies ou plans d'actions.

Elle met en œuvre des méthodes participatives co-construites au sein de chaque commune avec les acteurs et citoyens invités à réfléchir individuellement (en écrivant sur des fiches autocollantes du type post-it) puis collectivement (en partageant leurs points de vue et en synthétisant leurs réflexions) sur quatre questions ouvertes (COE, 2010 ; Ruyters, C., Laffut, M., Defays, D. et Colicis O., 2011 ; Laffut M. et Ruyters C., 2012) ;

1/ Qu'est-ce que le bien-être pour vous ? ;

2/ Qu'est-ce que le mal-être pour vous ? ;

3/ Que faites-vous ou pouvez-vous faire en tant que citoyen pour assurer votre bien-être ou le bien-être de tous ? ;

4/ Selon vous, que conviendrait-il de faire ou de prendre en compte aujourd'hui pour que les générations futures aient toutes accès à un tel bien-être ?⁵

Au total, de 2010 à 2011, quelque 16.000 expressions individuelles de bien-être et de mal-être ont été récoltées auprès de 1.200 citoyens réunis dans 150 groupes au sein de la population⁶. Des tests ont montré

Comité européen pour la cohésion sociale, Nouvelle Stratégie et Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Cohésion sociale, 2010. [en ligne : http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/SocialCohesionDev/default_fr.asp].

⁴ Décret du 6 novembre 2008, MB du 26 novembre 2008 ; Arrêté du Gouvernement wallon du 12 décembre 2008 portant exécution du décret du 6 novembre 2008, MB du 23 décembre 2008. Le Plan de cohésion sociale est un dispositif de politique publique stratégique et transversal orienté vers la promotion de l'accès de tous aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.

⁵ Des informations détaillées sur la démarche sont disponibles dans : Ruyters, C., Laffut, M., Defays, D. et Colicis O., 2011 ; Laffut M. et Ruyters C., 2012 ; COE, 2010.

⁶ Exemples de groupes sociaux représentés : enfants, adolescents, jeunes adultes, parents, parents, élus, travailleurs (chefs d'entreprise, salariés, indépendants, professions libérales, enseignants, commerçants, policiers, aides familiales, travailleurs sociaux...), préretraités, personnes sans emploi, personnes handicapées, personnes sans abri, résidents

que, dans ce contexte, l'information récoltée atteignait un haut degré de saturation (Laffut M. et Ruyters C., 2012)⁷.

1.3. La structuration des composantes du bien-être

Une application informatique « Kidisti » a été spécialement élaborée pour l'IWEPS pour permettre de dégager le sens de l'expression collective produite à partir des expressions individuelles, tout en assurant leur traçabilité à travers toutes les étapes du processus et en garantissant la genèse des catégories construites. C'est donc à partir de l'examen minutieux de chacune de ces expressions qu'ont été opérées leurs agrégations successives en 457 unités de sens, regroupées en 190 sous-dimensions, rassemblées en 50 dimensions puis en 8 familles⁸ et qu'a été construite, *in fine*, une nomenclature basée sur une démarche ascendante plutôt que descendante (Laffut M. et Ruyters C., 2012).

L'expérience met en évidence les multiples facettes du bien-être et témoigne qu'il est loin de se limiter aux conditions matérielles de l'existence ni même aux seuls moyens de vie.

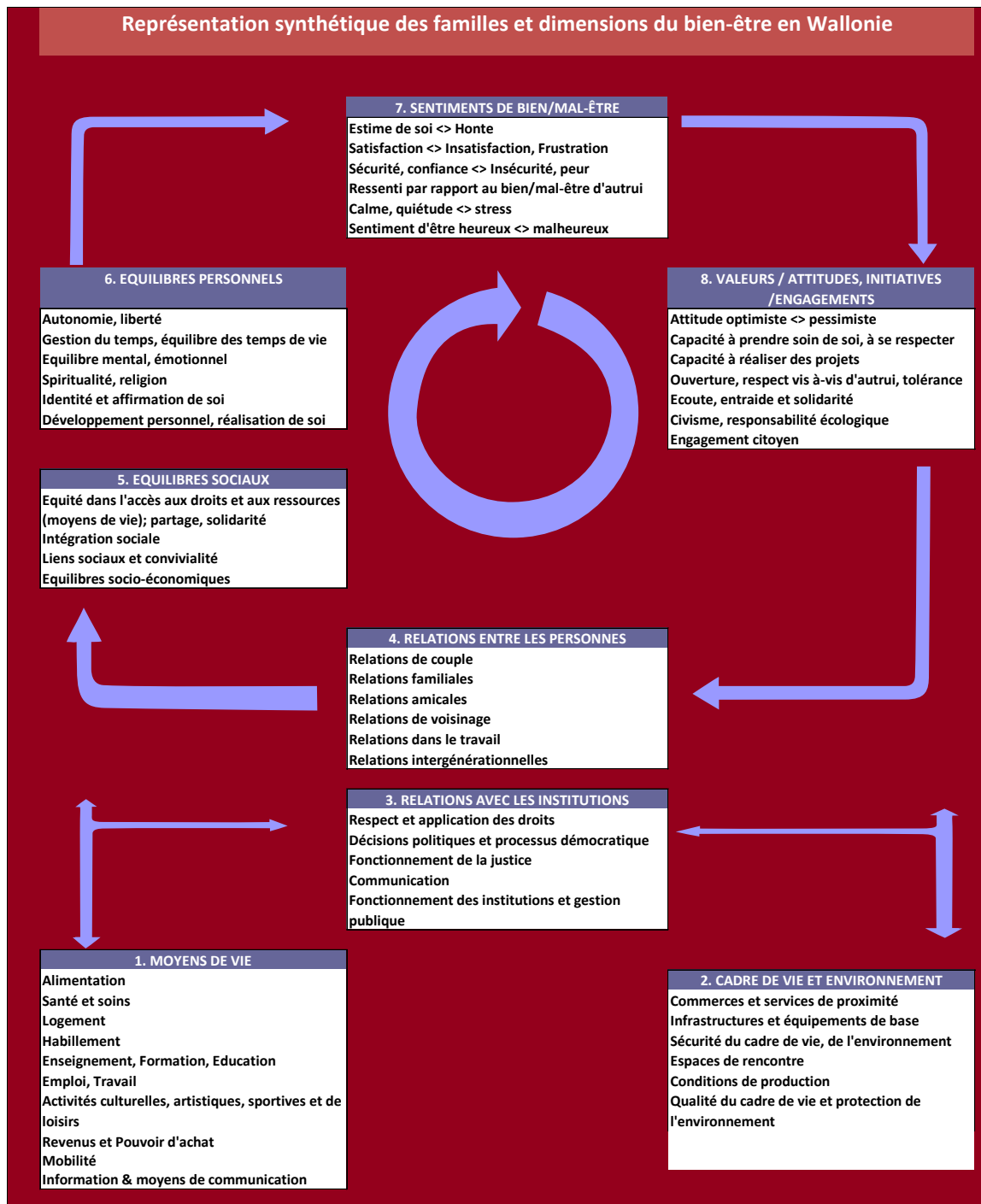
La figure 1 représente la structuration des 50 dimensions du bien-être au sein des huit familles selon le schéma des cercles vertueux/vicieux proposés par le Conseil de l'Europe (Thirion, 2008, 66-76). Cette représentation montre, d'une part, le rôle central des interrelations complexes entre les dimensions du bien-être, faisant le lien entre les dimensions matérielles (accès aux conditions de vie et cadre de vie) et immatérielles et, d'autre part, le processus de réactions en chaîne qui se produit entre les différentes dimensions du bien-être et qui peut avoir, selon les cas, des effets d'entraînement vers le bien-être ou, au contraire, vers un mal-être croissant. Cette représentation invite par conséquent à réfléchir sur les éléments clés du bien-être qui sont porteurs d'interactions positives (cercles vertueux) et ceux qui, au contraire, génèreraient un cercle vicieux vers le mal-être.

permanents dans les campings, club de lecture, artistes, prostituées, apprenants adultes, néo-ruraux, nouveaux habitants, gens du voyage, résidants en maison de repos, prisonniers, personnes immigrées, personnes réfugiées...

⁷ 5.000 expressions individuelles du bien-être couvrent déjà 90 % des unités de sens identifiées au sein de 16.000 expressions. 10.000 expressions permettent d'atteindre 98,5%. A ce stade, de l'ordre de 900 expressions supplémentaires sont requises pour produire une nouvelle unité de sens.

⁸ Les huit familles du Conseil de l'Europe, par souci de cohérence avec son cadre théorique du « cycle vertueux ».

Figure 1 : Structure des composantes du bien-être en Wallonie



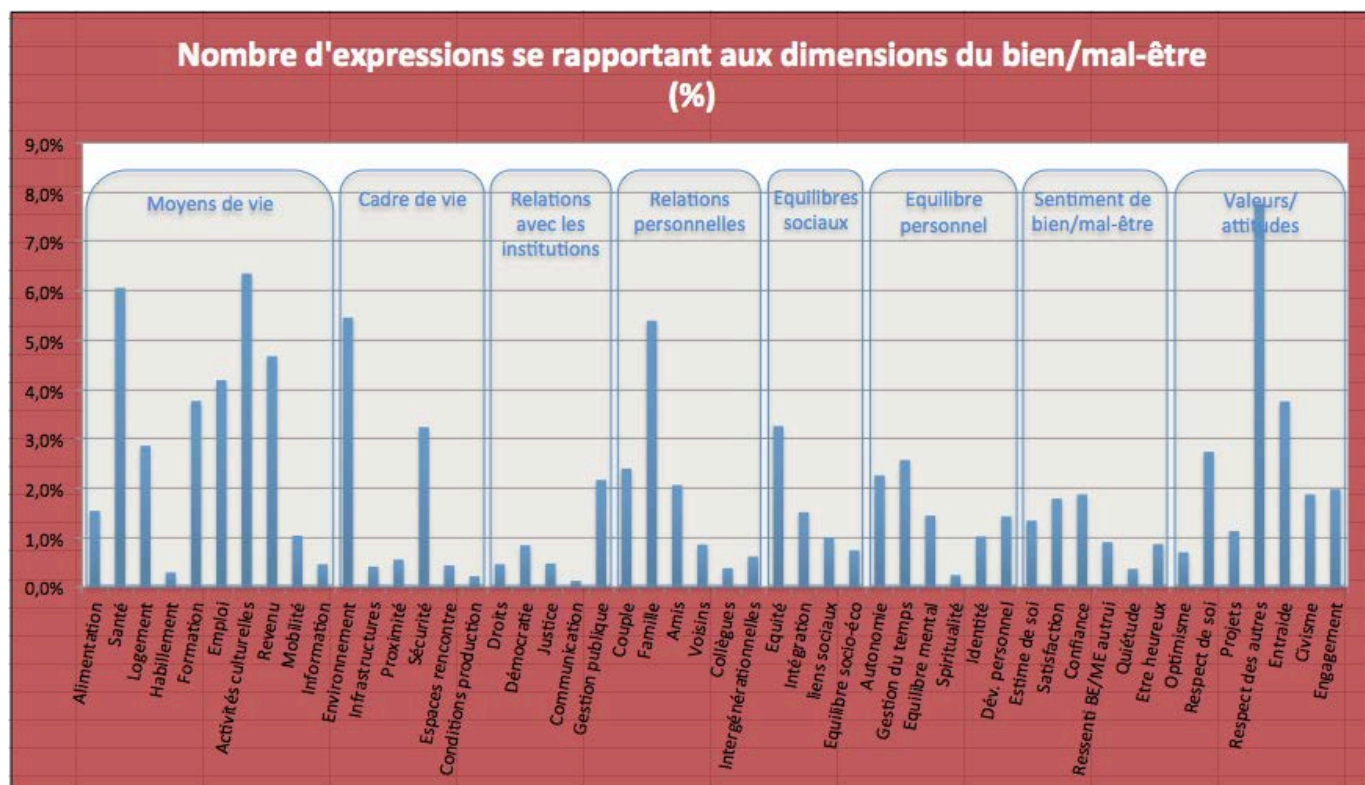
Source : « Kidisti »

1.4. L'importance relative des expressions citoyennes de bien-être/mal-être récoltées dans les groupes de citoyens dans chaque dimension

Le nombre d'expressions se rapportant aux différentes dimensions évoque déjà leur importance relative, mais le nombre de groupes qui se sont exprimés sur celles-ci est encore plus pertinent, car il offre une occasion rare d'apprécier *in concreto* les préoccupations d'un grand nombre de personnes réunies en un large éventail de groupes indépendants.

Le premier graphique montre comment se répartissent les 16.000 expressions individuelles du bien/mal-être sur les dimensions mises en lumière.

Figure 2 : Répartition des expressions citoyennes de bien/mal-être au sein des 50 dimensions

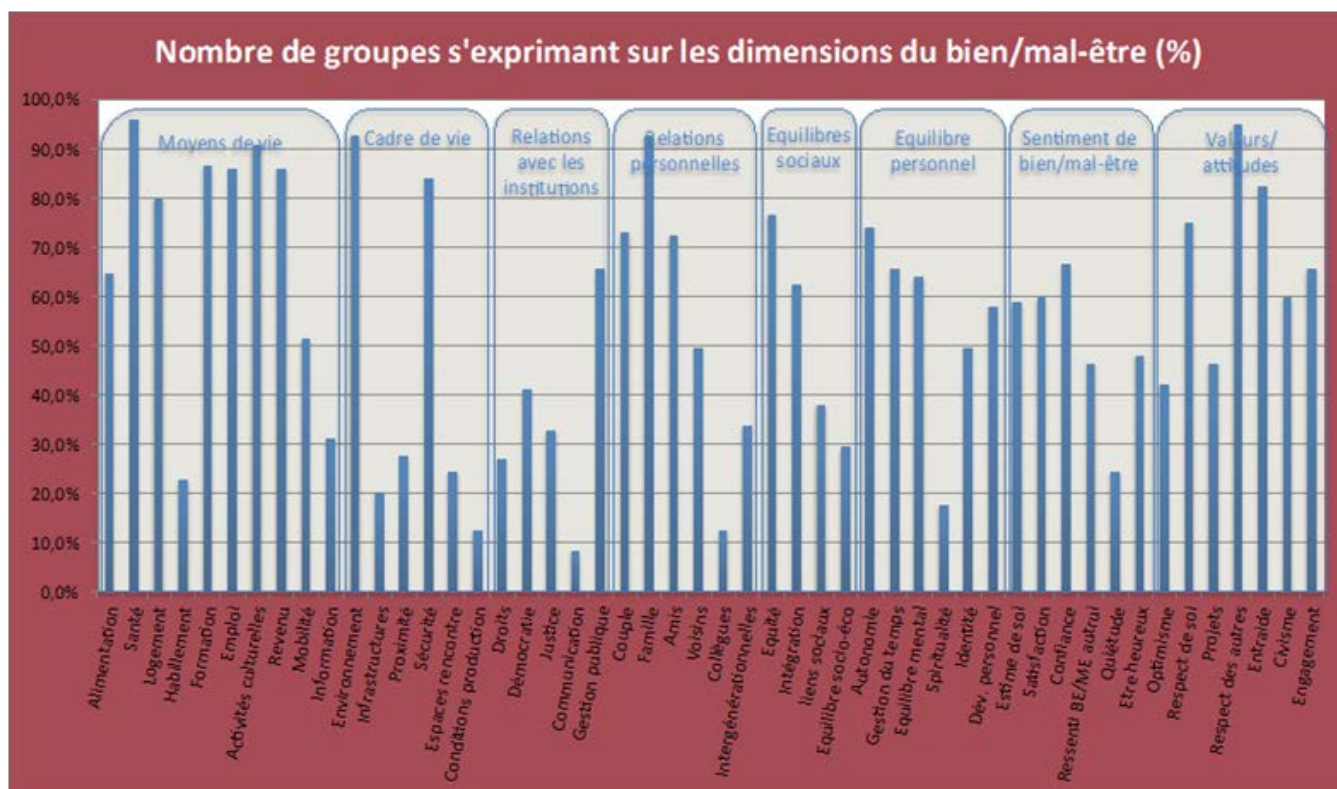


Source : « Kidisti » ; Calculs : IWEPS

Elles se concentrent principalement sur les dimensions relevant des moyens de vie, - en particulier la santé, les activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs, le revenu, l'emploi, la formation et le logement -, mais aussi sur l'ouverture et le respect vis-à-vis d'autrui / la tolérance, les relations familiales, la qualité du cadre de vie et la protection de l'environnement, l'entraide et la solidarité, l'équité et la sécurité.

Le deuxième graphique indique le pourcentage de groupes (sur 150) qui ont abordé ces mêmes dimensions.

Figure 3 : Répartition des groupes de citoyens en fonction des dimensions sur lesquelles ils se sont exprimés



Source : « Kidisti » ; Calculs : IWEPS

La répartition est différente et plus équilibrée. Les dimensions relatives aux moyens de vie restent une préoccupation importante, mais elles sont suivies de près par les dimensions portant sur les valeurs et attitudes d'ouverture et de respect vis-à-vis d'autrui et de soi-même, d'entraide et d'engagement, les relations familiales, conjugales et amicales, la qualité du cadre de vie et la protection de l'environnement, la sécurité, les équilibres personnels, - autonomie, gestion du temps et équilibre mental -, et les équilibres sociaux, - équité dans l'accès aux droits et aux moyens de vie et intégration sociale -, les sentiments de bien/mal-être, - confiance, satisfaction, estime de soi. Seule, la famille des 'relations avec les institutions' est moins souvent évoquée, à l'exception de la gestion publique.

Retenons la place de choix réservée, dans les deux graphiques, à la santé, la famille, l'ouverture et le respect vis-à-vis d'autrui, la qualité du cadre de vie et la protection de l'environnement, les activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs.

2. La mesure des conditions de bien-être

2.1. Le cadre théorique et méthodologique

Nous partons de l'*a priori* théorique que le bien-être s'appréhende à travers différentes facettes identifiées en concertation avec les citoyens. Ceci se retrouve dans la plupart des approches internationales du phénomène.

Si une mesure du bien-être par une seule valeur est estimée nécessaire, se pose, dès lors, la question de savoir comment synthétiser ces différentes facettes. La solution généralement retenue consiste à agréger ces facettes, par simple addition⁹.

⁹ Même s'il n'est pas sûr que le modèle additif soit le mieux adapté, car il postule implicitement que des valeurs faibles sur certains indicateurs peuvent être compensées par des valeurs élevées sur d'autres, il constitue pour l'instant la moins mauvaise solution.

La mesure des multiples facettes du bien-être identifiées en concertation avec les citoyens et évoquées au chapitre précédent est complexe et requiert, pour être opérationnalisée, la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée, séquencée, modulable en fonction des composantes à mesurer : les composantes matérielles et immatérielles, les composantes objectives et subjectives, les composantes collectives et individuelles... Toutes sont importantes et chacune contribue à la richesse de la mesure. Il convient dès lors de mobiliser et d'associer des sources diversifiées, parfois inédites et d'explorer les ressources de la statistique pour en tirer le meilleur parti dans cet exercice exigeant et innovant.

Dans pareille situation, cheminer pas-à-pas apparaît une solution prudente qui permet de garder une certaine maîtrise sur les opérations réalisées et les résultats obtenus à chaque étape, et d'assurer une cohérence et une congruence entre elles.

Ce document est consacré à un premier exercice de mesure du bien-être qui s'apparente davantage, à ce stade, à une mesure des conditions de bien-être, c'est-à-dire une mesure de la qualité de l'environnement de vie, au sens large, dans lequel évoluent les individus, générateur de conditions plus ou moins favorables à l'émergence d'un état de bien-être individuel et collectif. Il n'a donc pas la prétention de couvrir l'ensemble des composantes du bien-être, notamment les composantes individuelles et subjectives, qui seront abordées au moyen d'une enquête dans les exercices ultérieurs.

Concrètement, la mesure proposée repose sur une mobilisation d'indicateurs multiples et variés accessibles à l'échelle des 262 communes wallonnes. Précisons en outre qu'un tel indice présente une configuration plutôt structurelle que conjoncturelle et est donc moins sensible aux variations annuelles. Il pourrait être calculé avec une périodicité de six ans.

2.2. Le choix des indicateurs : une approche mixte, sémantique et statistique

Le choix des indicateurs repose à la fois sur une recherche de sens et de pertinence statistique. La recherche de sens invite à prendre en considération la richesse des idées émises par les citoyens. Elle conduit à mobiliser une grande diversité d'indicateurs au risque d'encourir une certaine difficulté de lecture. La recherche de pertinence statistique invite à proposer une vue synthétique, cohérente avec la réalité que l'on tente d'approcher. Elle invite à s'interroger sur la structure multidimensionnelle des différents indicateurs et à chercher à réduire leur nombre en limitant les pertes d'information.

L'approche sémantique s'inscrit naturellement dans la continuité de la démarche développée pour définir le bien-être avec les citoyens. Elle assure en outre une cohérence avec les choix méthodologiques opérés dans la construction de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) élaboré dans le cadre du Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie.

Cette approche qualitative a conduit, dans un premier temps, à revisiter le corpus des 16.000 expressions citoyennes de bien/mal-être structurées dans la nomenclature construite dans le cadre de la définition du bien-être, l'objectif étant de décliner les idées émises (unités de sens) en sous-dimensions mesurables à travers des indicateurs statistiques disponibles à l'échelle des communes, à la recherche d'un équilibre entre la grande diversité des angles de vue et le pragmatisme de la mesure.

L'exercice a permis de collecter un grand nombre d'indicateurs aptes à apporter un éclairage, certes partiel et incomplet, sur les huit dimensions structurantes du bien-être. Chacun de ceux-ci permet d'appréhender par petites touches plus ou moins précises selon les dimensions les contours du bien-être, telles les pièces d'un puzzle qui, au début de leur assemblage, laissent deviner une vision d'ensemble qui se précisera au fur et à mesure de l'association progressive des éléments.

Au total, une centaine d'indicateurs ont été rassemblés ou, pour certains, construits, issus de sources très différentes, principalement administratives, mais aussi d'enquêtes (voir annexe 1 : liste des sources utilisées pour les indicateurs entrant dans la composition de l'indice des conditions de bien-être). L'ensemble de ces

indicateurs est stocké dans un tableau de bord structuré conformément à la nomenclature des expressions citoyennes de bien/mal-être, en sous dimensions, dimensions et familles avec cependant un taux de couverture très variable de celles-ci, certaines dimensions et familles étant beaucoup mieux approchées que d'autres, pour des raisons de disponibilité des données. D'où l'importance de compléter ce premier exercice, notamment par la réalisation d'une enquête dans les communes wallonnes.

L'approche statistique a, quant à elle, permis de sélectionner les indicateurs destinés à entrer dans la composition de l'indice synthétique des conditions de bien-être.

L'objectif visé ici est la réduction du nombre d'indicateurs pour n'en retenir que les plus pertinents sur le plan statistique. Les éléments d'appréciation fixés pour la sélection des indicateurs sont de trois ordres : 1) la pertinence de l'indicateur au regard de la structure sémantique; 2) les relations qu'il entretient avec les autres indicateurs, 3) sa cohérence par rapport à l'ensemble des données.

La procédure adoptée pour opérer cette sélection met en application trois méthodes complémentaires : a) l'analyse de la qualité statistique des indicateurs, b) l'analyse des corrélations, c) l'analyse en composantes principales, auxquelles a été adjointe, à titre confirmatoire, une quatrième méthode, à savoir d) l'analyse de la représentation cartographique.

a. L'analyse de la qualité statistique des indicateurs

Celle-ci se base sur l'examen systématique de chaque indicateur retenu à la lumière de sept critères d'acceptabilité repris ci-dessous¹⁰.

Les sept critères d'acceptabilité des indicateurs clés pour l'ICBE wallon

1. Pertinent par rapport aux leviers d'actions (ou préoccupations) pour les utilisateurs wallons ;
2. Facile à comprendre ;
3. Fiable, valide ;
4. Disponible pour l'ensemble des communes ;
5. Capable de discrimination entre communes ;
6. Disponible pour une mise à jour périodique (pas nécessairement annuelle) ;
7. Un constituant ou/et un déterminant du bien-être.

Il convient de noter que, pour assurer la validité des indicateurs construits à partir d'un nombre réduit d'observations, l'option a été retenue de les calculer en sommant plusieurs années. C'est le cas, par exemple, de l'espérance de vie à la naissance, du nombre d'années de vie perdues à 70 ans, du taux de suicide, du prix des terrains à bâtir et des indicateurs de sécurité (statistiques de sécurité routière et de criminalité). En assurant une base d'observation plus large, cette opération permet d'augmenter la fiabilité des données au préjudice d'une perte de sensibilité aux changements, facteur peu influent dans notre exercice axé sur la comparabilité territoriale à un moment donné (le plus récent) et non sur la comparabilité temporelle pour un espace donné.

La disponibilité de données comparables pour l'ensemble des 262 communes est un critère discriminant pour la sélection des indicateurs. Exceptionnellement, à défaut de pouvoir disposer de données pour l'ensemble des communes, une estimation a été effectuée pour imputer une valeur aux données manquantes. Cette opération a été réalisée pour deux indicateurs. Le premier indicateur, le pourcentage d'élèves à l'heure, est calculé par la Communauté française pour les 253 communes de langue française. A défaut de pouvoir disposer d'une information identique pour les neuf communes de la Communauté germanophone, la moyenne régionale leur a été imputée. Le deuxième indicateur, le prix des terrains à bâtir, n'est pas publié pour quelques communes,

¹⁰ Ces critères sont inspirés des douze critères de sélection retenus par les concepteurs de l'indice canadien du mieux-être (ICME) (Michalos A. *et al.*, 2011, p. 9), en raison de leur bien-fondé dans le cadre de la construction de l'ICBE wallon, notamment au regard des objectifs poursuivis et de la rigueur statistique requise pour la réalisation de cet exercice.

soit à défaut de vente de terrain, soit pour cause de confidentialité en cas de trop petits nombres. Pour cet indicateur, une première opération a consisté à calculer une moyenne du prix de vente sur les trois dernières années disponibles afin d'élargir le nombre d'observations. Dans les rares cas où cette opération n'a pu aboutir à ses fins, la valeur moyenne des communes limitrophes a été imputée aux communes.

b. L'analyse des corrélations

L'analyse des corrélations permet de détecter les indicateurs trop fortement corrélés à d'autres, caractéristiques d'une éventuelle redondance entre les indicateurs, ou des valeurs proches de zéro, signe d'une potentielle indépendance entre les indicateurs. Dans le premier cas, il convient d'opérer une sélection de l'indicateur le plus discriminant ou d'effectuer une moyenne entre des indicateurs proches, mais nuancés. Dans le second cas, il convient de s'interroger sur la pertinence de l'indicateur dans la construction de l'indice synthétique et, au besoin, de s'en séparer.

c. L'analyse en composantes principales (ACP)

L'analyse en composantes principales permet de mettre en évidence des variables latentes (les composantes ou facteurs) capables de synthétiser l'ensemble des données et d'expliquer un maximum de la variabilité totale. Les relations de l'indicateur sous examen avec ces facteurs ont été analysées¹¹.

d. La représentation cartographique des indicateurs

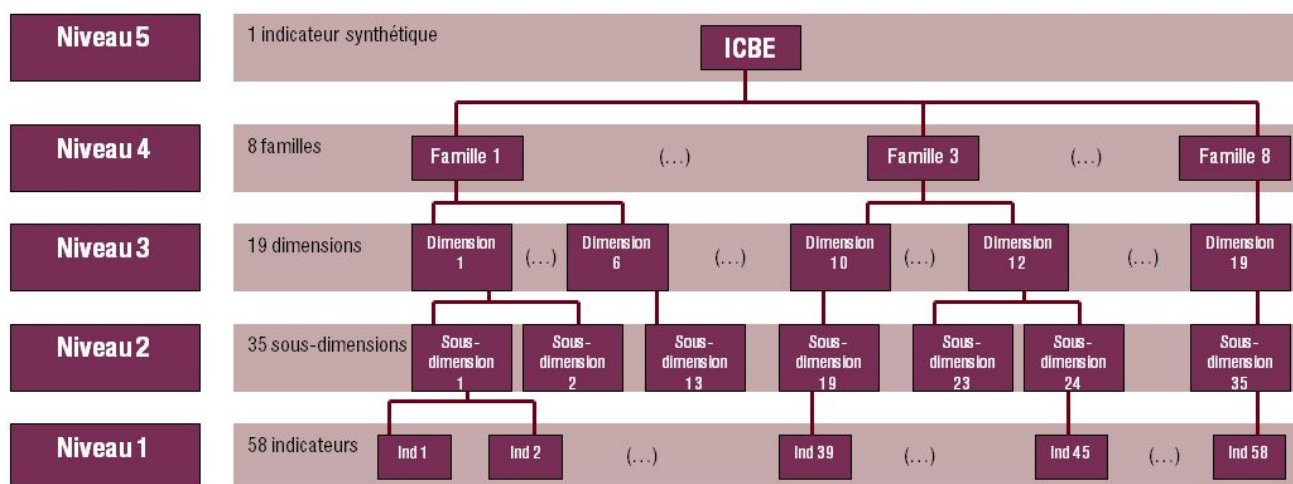
La représentation cartographique permet de visualiser aisément et rapidement la position relative des communes par rapport aux indicateurs sélectionnés. Elle a été utilisée en soutien à la réflexion et en appui des choix hésitants.

En conclusion, sur la base de ces différentes approches, 58 indicateurs ont été sélectionnés parmi la centaine d'indicateurs rassemblés.

2.3. La structure de l'indice des conditions de bien-être

Ces indicateurs sont répartis dans une structure à cinq niveaux hiérarchiques, comme indiqué sur la figure 4 ci-dessous.

Figure 4 : Structure de construction de l'indice des conditions de bien-être wallon



Leur répartition est cependant fragmentaire et inégale puisque 27 indicateurs contribuent à la première famille

¹¹ Précisons ici l'argumentation qui justifie la raison pour laquelle la première composante principale n'a pas été retenue comme agrégat. D'une part, l'indicateur obtenu est peu lisible ; d'autre part, il est construit principalement sur les co-variations statistiques fortes et tend donc à exclure les indicateurs qui co-varient peu avec les autres, mais qui, néanmoins, peuvent faire sens.

« Moyens de vie », 11 indicateurs à la deuxième famille « Cadre de vie et environnement », 7 indicateurs à la troisième famille « Relations avec les institutions », 3 indicateurs à la quatrième famille « Relations entre les personnes », 5 indicateurs à la cinquième famille « Equilibres sociaux », 2 indicateurs à la sixième famille « Equilibres personnels », 1 indicateur à la septième famille « Sentiments de bien/mal-être » et 2 indicateurs à la huitième famille « Valeurs/attitudes ; initiatives/engagements ».

La liste des 58 indicateurs est présentée à l'annexe 2, et leurs paramètres statistiques, à l'annexe 3.

Cette répartition fragmentaire et inégale est loin d'être idéale et ne va pas sans poser de questions et sans susciter une réflexion alternative, qui serait de ne retenir que les 4 premières familles, les mieux approchées par 50 indicateurs, alors que les quatre dernières ne le sont, ensemble, que par 8 indicateurs. Trois raisons principales justifient le choix de conserver les 8 familles : 1) les résultats statistiques montrent qu'il y a peu de différences entre une version de l'ICBE à 58 indicateurs et une autre à 50 indicateurs, les deux versions présentant une corrélation très forte (0,988)¹²; 2) la version avec les huit familles permet d'aborder, fut-ce très partiellement, l'ensemble de la structure sémantique des expressions citoyennes de bien/mal-être ; 3) travailler sur les huit familles permet de développer le cadre amorcé par l'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)¹³.

2.4. Le choix de la méthode d'agrégation

Lors de la construction d'un indice synthétique sur la base d'indicateurs avec différentes unités de mesure, une étape importante consiste à rendre les données comparables entre elles avant leur agrégation, c'est-à-dire à transformer les valeurs des indicateurs par une opération de normalisation.

Plusieurs méthodes de normalisation existent, parmi lesquelles la normalisation Min-Max (comme dans l'indicateur de développement humain (IDH)) et la standardisation (transformation en une variable centrée réduite souvent appelée z-score) (Nardo *et al.*, 2008; Maggino et Zumbo, 2011). Les deux méthodes ont été testées de manière à analyser leurs différents impacts, avantages et inconvénients :

- la normalisation Min-Max redistribue les valeurs dans un intervalle allant de 0 à 1. Cela revient à les transformer en une proportion de la variation totale. Ainsi 0,6 signifie 60% de la variation totale de l'indicateur. Cette méthode est simple, facile à comprendre et à interpréter. Elle présente cependant l'inconvénient d'être sensible aux valeurs extrêmes et donc d'étendre éventuellement de manière exagérée le domaine de variation.
- la standardisation travaille sur les écarts par rapport à la moyenne et les exprime en prenant comme unité de mesure l'écart-type. Statistiquement, la procédure est plus robuste, car elle est peu sensible aux valeurs extrêmes, mais elle est moins compréhensible et plus difficile à interpréter : une valeur de 0,6 signifie qu'elle se situe à 0,6 écart-type au-dessus de la moyenne.

En conclusion, c'est la méthode de normalisation Min-Max qui a été adoptée en raison de sa lisibilité et compte tenu du fait que les valeurs extrêmes des indicateurs sont plausibles. Ce choix repose aussi sur la simplicité de la conversion des facteurs négatifs qui en découle (voir point suivant), et assure une cohérence avec la méthode d'agrégation utilisée dans le cadre de l'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF).

2.5. Le choix de la méthode de conversion des facteurs négatifs en facteurs positifs

Certains indicateurs contribuent à améliorer le bien-être (l'accès aux services de soins, par exemple), d'autres ont tendance à le dégrader (la pollution, par exemple). Pour agréger ces deux catégories d'indicateurs, il faut leur donner une même orientation. Pour y parvenir, il convient d'opérer une transformation des facteurs

¹² Une dispersion légèrement plus grande pour la version à 58 indicateurs milite en sa faveur puisqu'elle augmente sa capacité discriminante.

¹³ Voir le site de l'IWEPS : <http://www.iweps.be/indicateur-synthetique-dacces-aux-droits-fondamentaux-isadf>.

négatifs de dégradation en facteurs positifs d'amélioration. Trois possibilités sont offertes : 1) l'inverse ($1/X$), 2) l'opposé ($(-1) \times X$), 3) le complément à 1 ($1-X$). Le choix de la méthode dépend du contexte dans lequel elle s'applique. Ainsi, l'inverse est particulièrement adapté à la conversion d'indices temporels ; l'opposé convient bien aux données standardisées (qui comportent des valeurs négatives) et le complément à 1 est approprié aux données normalisées selon la méthode Min-Max. C'est donc cette dernière méthode qui a été retenue.

2.6. La question de la pondération des variables

Deux modes de pondération des indicateurs ont été testés :

- 1) l'indice a été calculé comme la moyenne des 58 indicateurs sélectionnés. Chaque indicateur intervient ainsi avec le même poids dans le total (1/58ème) ;
- 2) l'indice a été calculé comme la moyenne des familles, qui, elles-mêmes, sont les moyennes des dimensions qui, à leur tour, sont les moyennes des sous-dimensions.

Avec le deuxième mode de calcul, les indicateurs qui participent à une famille (dimension / sous-dimension) sous-représentée sont surpondérés par rapport aux autres. Et réciproquement, les indicateurs qui participent à une famille (dimension / sous-dimension) surreprésentée sont sous-pondérés par rapport aux autres. Pour éviter ce biais de sur/sous pondération, l'option 1 a été retenue dans le calcul de l'ICBE.

A des fins d'analyse de l'ICBE, les indicateurs élémentaires (58) ont été agrégés à chaque niveau de la nomenclature. Une sous-dimension est la moyenne des indicateurs qui la composent, et une dimension (ou une famille) est calculée de la même façon, par une moyenne des indicateurs qui la composent et non par agrégation des sous-dimensions (ou dimensions) qu'elle comporte.

2.7. Les tests de validation

Trois types de tests ont été appliqués afin de valider les résultats obtenus : l'analyse des corrélations, l'analyse en composantes principales et l'analyse de la cohérence territoriale.

2.7.1. L'analyse des corrélations

Comme pour la sélection des indicateurs, on peut utiliser la matrice des corrélations des 58 indicateurs clés pour vérifier le bien-fondé du regroupement des indicateurs au sein des différents agrégats, spécialement au sein des sous-dimensions qui constituent le niveau où se regroupent les problématiques les plus proches. Dans tous les cas suspects (trop forte corrélation, corrélation proche de zéro, corrélation négative), c'est l'analyse sémantique qui permet de conforter ou d'invalidier le regroupement des indicateurs incriminés. A titre d'exemple, l'accès aux transports publics a une corrélation de -0.711 avec l'accès à un espace végétalisé. Il s'agit de deux facteurs positifs et pourtant leur corrélation est négative. Il n'y a pas à rechercher une relation de causalité, qui serait paradoxale, mais une simple concomitance : les lieux où l'accès aux transports publics est bon (principalement les zones urbaines) sont aussi des lieux où l'accès aux espaces végétalisés est généralement plus limité.

2.7.2. L'analyse en composantes principales

L'analyse en composantes principales, déjà invoquée lors de la sélection des indicateurs, est utilisée à nouveau pour apprécier la cohérence de l'ICBE. Les composantes principales (facteurs) qui synthétisent ou résument l'ensemble des données sont un bon élément de comparaison pour l'ICBE qui, lui aussi, tente de synthétiser les données. L'analyse a été réalisée à quatre niveaux, sur les 58 indicateurs, sur les 35 sous-dimensions, sur les 19 dimensions, et enfin sur les 8 familles. Dans tous les cas, le 1^{er} facteur, F1, explique de l'ordre de 30% de la variation totale des données, ce qui est un « bon » résultat compte tenu de la quantité de données examinées (plus de 15.000 données : 262 communes x 58 indicateurs). Les corrélations de l'ICBE avec les F1 calculés aux

différents niveaux d'agrégation varient de 0,82 à 0,93 : ce sont des valeurs élevées qui témoignent de la bonne cohérence entre l'approche empirique de l'ICBE et l'approche plus mathématique de F1.

Dans le même ordre d'idée, la comparaison entre l'ICBE et l'ISADF 2013 est intéressante, car la corrélation forte de 0,87 est à la fois le signe d'une certaine cohérence entre les deux indicateurs, mais aussi d'une certaine distance qui repose sur l'extension du cadre d'investigation de l'ICBE par rapport à l'ISADF.

2.7.3. La cohérence territoriale

La représentation cartographique des données offre un bon instrument d'appréciation de la cohérence territoriale. La carte générale de l'ICBE permet d'identifier les repères fondamentaux de la distribution géographique (bassins industriels, zones urbaines, zones résidentielles, zones rurales...), mais aussi de mettre en évidence des singularités (communauté germanophone, nord de la province de Luxembourg, zones frontalières...).

3. Résultats et analyses

3.1. Clé de lecture et d'interprétation des données

Les valeurs communales figurant dans l'ICBE sont les moyennes des valeurs de chaque indicateur pour chaque commune. Ces indicateurs mesurent des positions relatives par rapport à un minimum et à un maximum. Ainsi, une valeur de 0,61 associée à la commune x signifie donc que son score se situe à 61% dans une distribution théorique qui varierait de 0% à 100%. Cette distribution est théorique, car si, pour chaque indicateur, il existe bien une valeur 0% et une valeur 100%, l'agrégation des 58 indicateurs ne fournit jamais ces valeurs minimales et maximales. Pour que ce soit le cas, il faudrait qu'une commune obtienne le score maximum (minimum) pour tous les indicateurs, ce qui n'arrive jamais. En conséquence, la plage de variation est réduite et va de 0,42 à 0,65.

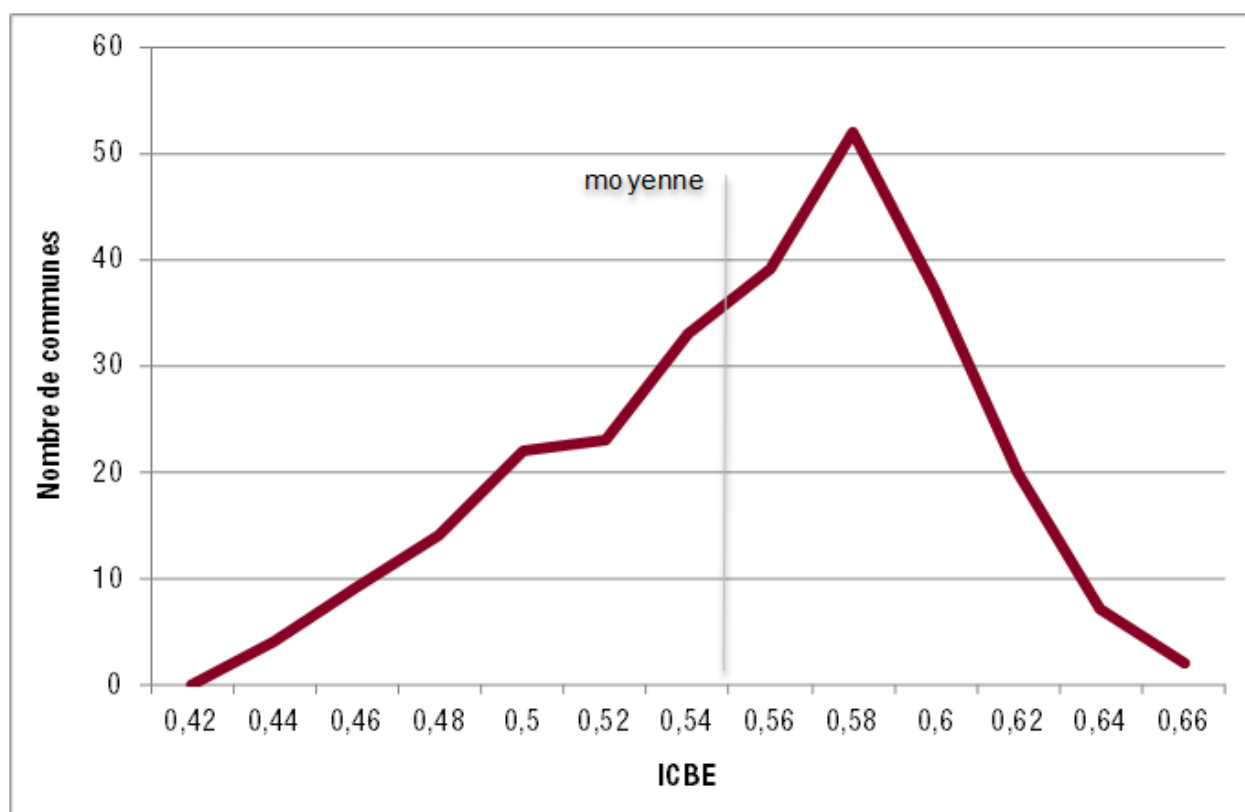
Pour pouvoir comparer de manière pertinente les valeurs prises sur plusieurs dimensions/familles, une normalisation par dimension/famille est nécessaire. Supposons qu'une commune obtienne un score de 0,6 dans deux dimensions, l'une s'étendant de 0,1 à 0,8 (cas d'une dimension couverte par plusieurs indicateurs), l'autre allant de 0 à 1 (cas d'une dimension n'ayant pour l'instant qu'un seul indicateur), ce score identique a pourtant une position différente dans les deux contextes : dans la première dimension, il se situe à 71% entre le minimum et le maximum, dans le second cas à 60%, autrement dit sa position est nettement meilleure dans la première dimension que dans la seconde. Pour que les comparaisons des scores d'une commune à travers toutes les dimensions aient un sens, il faut donc se référer, comme dans l'exemple cité, aux valeurs des scores relatives aux distributions spécifiques des dimensions. Il s'agit en fait d'opérer une deuxième normalisation (Min-Max) recadrant tous les scores dimensionnels dans un même intervalle de 0 à 1. Gardons toutefois à l'esprit qu'un score de 100% ne signifie pas que la commune qui l'obtient n'a plus de progrès à faire puisque le maximum est atteint, mais simplement que, dans le contexte actuel, il s'agit du meilleur score, fut-il mauvais. Un exemple peut illustrer cette situation : dans la dimension « fonctionnement des institutions et gestion publique », les résultats ne sont pas très bons, mais il existe une commune qui obtient le score de 100% qui provient, avant normalisation, d'un score de 55%, beaucoup moins glorieux.

3.2. Résultats et analyses de l'ICBE au niveau régional

L'ICBE se distribue sur une plage de 0,42 à 0,65 avec une moyenne de 0,546 et une médiane de 0,555. La plage théorique de variation est de 0 à 1, 0 correspondant à la situation d'une commune qui serait systématiquement la moins bien placée sur tous les indicateurs et 1 correspondant à la situation d'une commune qui serait systématiquement la mieux placée. La différence entre l'amplitude observée et l'amplitude

théorique montre l'hétérogénéité des positions relatives des communes sur les différents indicateurs. La figure 5 donne la distribution de l'ICBE.

Figure 5 : Distribution des communes selon leur ICBE – premier exercice 2014



Source : ICBE ; calculs : IWEPS

L'interprétation des résultats par familles et dimensions invite à la prudence ; il convient en effet de garder à l'esprit que les données exploitées dans ce premier exercice de synthèse de l'ICBE ne donnent qu'un reflet imparfait, - fragmentaire ou déformé -, de la réalité que l'on cherche à observer. Certaines familles et dimensions sont mieux représentées que d'autres ; c'est le cas notamment de la dimension « santé ». En revanche, des dimensions jugées importantes par les citoyens pour leur bien-être sont absentes faute de données statistiques disponibles au niveau communal pour les appréhender ; c'est le cas notamment de la dimension « entraide et solidarité » et de la dimension « activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs ». Il faut donc bien se souvenir de cette incomplétude dans l'analyse qui suit.

Rappelons aussi que :

- 1) les valeurs de l'ICBE sont déterminées par les 58 indicateurs et non par les familles ou les dimensions (le fait que la moyenne de l'ICBE est équivalente à la moyenne des dimensions / familles est une coïncidence confortable ; ce qui autorise donc de comparer les scores des dimensions / familles au score régional de l'ICBE) ;
- 2) les données présentées ci-dessous expriment des positions relatives au sein d'autant de distributions qu'il y a de dimensions / familles (avec un même score, une commune peut avoir une excellente position dans une dimension / famille) et une moins bonne dans une autre).

Tableau 1 : Scores de l'ICBE par familles – premier exercice 2014

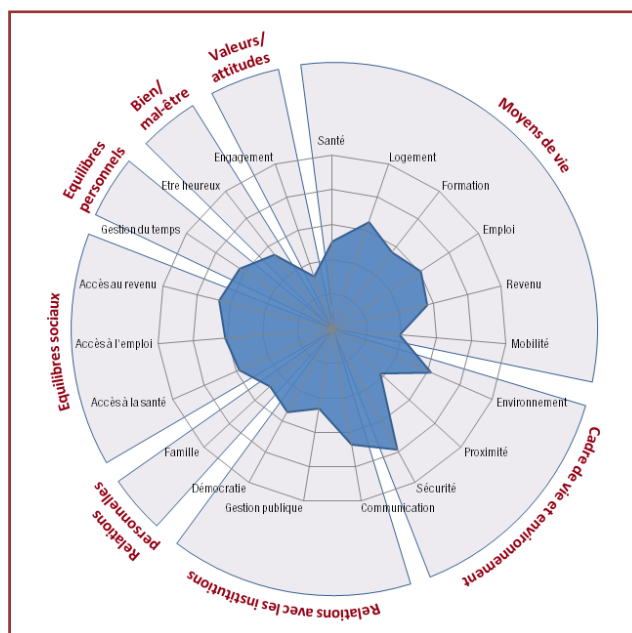
Familles	Score (après normalisation)	Nombre d'indicateurs
Score moyen de l'ICBE	0,55	58 indicateurs
Famille 1 : « moyens de vie »	0,62	27 indicateurs
Famille 2 : « cadre de vie et environnement »	0,72	11 indicateurs
Famille 3 : « relations avec les institutions »	0,52	7 indicateurs
Famille 4 : « relations personnelles »	0,48	3 indicateurs
Famille 5 : « équilibres sociaux »	0,60	5 indicateurs
Famille 6 : « équilibres personnels »	0,63	2 indicateurs
Famille 7 : « Sentiments de bien/mal-être »	0,54	1 indicateur
Famille 8 : « Valeurs/attitudes; initiatives/engagement »	0,32	2 indicateurs

Source : ICBE 2014 ; calculs : IWEPS

Sur les huit familles, quatre se situent globalement au-dessus du score moyen régional de l'ICBE, dans l'ordre : 1) le « cadre de vie et l'environnement » (0,72), les « équilibres personnels » (0,63), les « moyens de vie » (0,62) et les « équilibres sociaux » (0,60). Les familles situées sous le score moyen régional (« sentiments de bien/mal-être » (0,54), « relations avec les institutions » (0,52), « relations personnelles » (0,48) et « valeurs/attitudes ; initiatives/engagement » (0,32)) souffrent d'un nombre insuffisant d'indicateurs pour les approcher correctement. C'est aussi le cas pour la famille des « équilibres personnels » cernée par deux indicateurs. Pour rappel, la liste des 58 indicateurs est reprise à l'annexe 2 du document.

La figure 6 présente une vision synthétique des résultats de l'ICBE par dimension sous forme de radar.

Figure 6 : Radar des 8 familles et 19 dimensions composant l'ICBE wallon – premier exercice 2014



Source : ICBE 2014 ; calculs : IWEPS

Dix dimensions se situent au-dessus du niveau moyen de l'ICBE, que ce soit avant ou après normalisation :

- 1) la sécurité, appréhendée par la sécurité routière (accidents graves et blessés graves) et la sécurité dans l'environnement de vie (vols de voiture, cambriolages dans les habitations, les atteintes à l'intégrité physique) ;
- 2) l'accès au revenu et au pouvoir d'achat, mesuré par quatre indicateurs : le revenu médian, le pourcentage de bénéficiaires de l'aide sociale, le pourcentage d'emprunteurs défaillants et le pourcentage de personnes en règlement collectif de dettes ;
- 3) l'équité dans l'accès à un revenu décent, approchée par l'écart interquartile des revenus disponibles ;
- 4) la communication, perçue par un score global de qualité du support et du processus informationnel (à travers le site web) des communes ;
- 5) l'accès au logement, cerné par le prix des terrains à bâtir et le pourcentage de candidats locataires sociaux parmi les ménages privés ;
- 6) la qualité du cadre de vie et la préservation de l'environnement, cernées par 5 indicateurs : 1) la pollution de l'air, 2) la pollution du sol, 3) les déchets ménagers, 4) l'accès piéton aux espaces verts et 5) l'habitat proche d'un espace végétalisé ;
- 7) l'accès à un emploi et à des conditions de travail de qualité, mesuré par 7 indicateurs couvrant trois sous-dimensions (accès à l'emploi, conditions de travail et qualité de l'emploi) : le taux d'emploi des 15-64 ans, le taux de travail à temps partiel involontaire, le pourcentage de travailleurs intérimaires, le taux de chômage des 15-64 ans, le pourcentage de chômeurs de longue durée, le salaire médian, le taux de maladies professionnelles.
- 8) l'équité dans l'accès à un emploi de qualité, circonscrit par trois indicateurs : 1) l'écart de taux de chômage entre les jeunes (15-24 ans) et l'ensemble des DEI (15-64 ans), 2) la différence interquartile de salaires, 3) l'écart de salaire médian entre les hommes et les femmes ;
- 9) l'accès à l'enseignement et la formation, circonscrit par deux indicateurs : le pourcentage d'élèves « à l'heure » dans le secondaire et l'accès aux écoles fondamentales et primaires dans la commune ;
- 10) l'équité dans l'accès à la santé, cerné par l'écart du nombre de vie perdue à 70 ans entre hommes et femmes) ;

Six dimensions se situent en dessous du niveau moyen de l'ICBE, que ce soit avant ou après normalisation :

- 1) le sentiment d'être heureux <> malheureux, appréhendé par le taux de suicide.
- 2) l'accès à la santé et aux soins, mesuré à partir de 11 indicateurs couvrant différentes sous-dimensions : l'espérance de vie à la naissance, le nombre d'années de vie perdues à la naissance, le pourcentage de personnes souffrant d'une maladie chronique, le pourcentage de personnes reconnues handicapées, le pourcentage de personnes diabétiques, l'offre de soins dans la commune (3 indicateurs : offre de médecins généralistes, d'infirmier(e)s et de kinésithérapeutes), l'accès aux services de soins (3 indicateurs : l'accès aux services d'urgence, aux pharmacies et aux maisons médicales) ;
- 3) le fonctionnement des institutions et la gestion publique, appréhendés par 4 indicateurs : le taux d'activation en emploi par les CPAS, le taux d'activation en emploi par l'ONEM, le taux d'attribution des logements publics et le taux de fréquentation des espaces publics numériques.
- 4) la mobilité, approchée par un indicateur : l'offre de transports publics ;
- 5) les commerces de proximité, circonscrits par un seul indicateur : l'accès piéton à un commerce alimentaire de plus de 100 m² ;
- 6) l'engagement dans la société, cerné par le soutien solidaire à travers les libéralités déclarées à l'IPP.

Pour les trois dimensions restantes, l'interprétation est plus délicate, puisque deux d'entre-elles passent d'une position au-dessus de la moyenne à une position en dessous de la moyenne après normalisation :

- 1) les relations familiales, cernées à partir de 3 indicateurs : le pourcentage de ménages monoparentaux, le pourcentage de ménages isolés de 65 ans et +, le taux de divorces ;
- 2) le processus démocratique, approché par deux indicateurs : la désaffection électorale et la participation des citoyens à la gestion politique ;

alors que la troisième passe d'une position en dessous de la moyenne à une position au-dessus de la moyenne après normalisation :

- 3) la gestion des temps de vie, appréhendée par la couverture des places d'accueil de la petite enfance ONE.

Les résultats de l'ICBE permettent d'affiner les analyses régionales au niveau des sous-dimensions et des indicateurs qui le composent, notamment dans le but de dégager les facteurs qui influencent le plus le bien-être et le mal-être en Wallonie ou encore d'opérer une approche différenciée des situations de bien-être et de mal-être. Ces travaux feront l'objet de publications ultérieures.

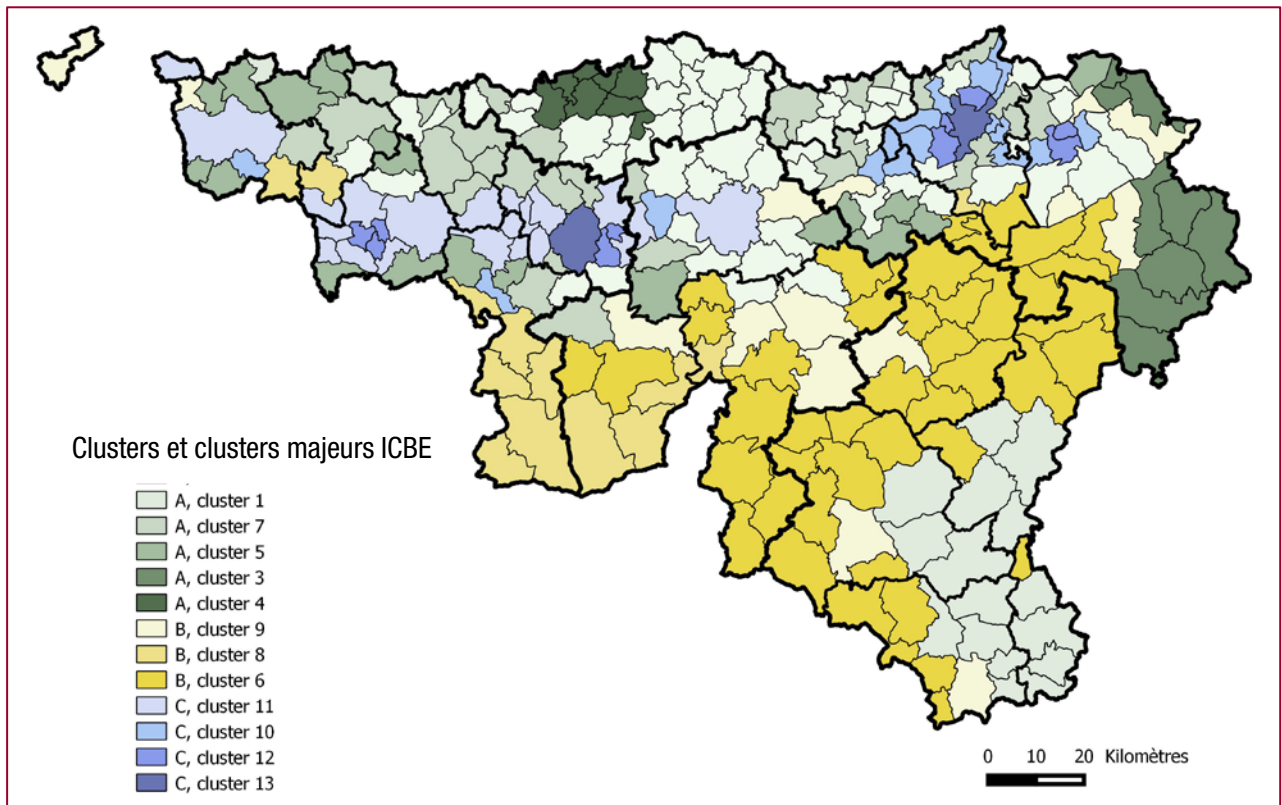
3.3. Analyses territoriales de l'ICBE

Deux approches sont proposées, à titre illustratif, pour apprécier la distribution territoriale de l'ICBE, une par groupes de communes, une autre au niveau des communes elles-mêmes. D'autres présentations sont possibles. Les unes et les autres pourront donner lieu à diverses analyses dans le cadre des perspectives de développement de l'indicateur.

a. L'analyse territoriale de l'ICBE par groupes de communes (clusters)

Reprenant des facteurs identifiés dans l'analyse en composantes principales, un clustering a été réalisé par classification hiérarchique ascendante. Le regroupement en 13 classes a été choisi, car il offre un bon compromis entre une vision trop synthétique et une vision trop dispersée. Du reste, il autorise aussi la visualisation de trois « clusters majeurs ». Ces trois groupes dont les éléments se distinguent, dans la carte représentée ci-dessous (figure 7), par une tonalité propre (vert, jaune, bleu), permettent une identification contrastée et relativement homogène de leurs caractéristiques.

Figure 7 : Représentation cartographique de la distribution territoriale de l'ICBE en 13 clusters – premier exercice 2014



Source : ICBE 2014 ; calculs : IWEPS

La première zone (« cluster majeur » A, en jaune sur la carte), d'ICBE moyen, couvre le centre des provinces de Liège, Luxembourg et Namur, les franges frontalières de la France, de Rouvroy à Erquennes. En termes de configuration du bien-être, cette première zone a un profil très proche de celui de la moyenne régionale, avec une position légèrement plus favorable pour deux familles : 1) les moyens de vie et 2) les relations familiales. Cette configuration peut être visualisée par le trait orange délimitant le groupe A dans les figures présentées ci-dessous sous forme de radars.

La deuxième zone (« cluster majeur » B, en vert sur la carte) s'étend au nord du sillon industriel, mais aussi en bordure sud de celui-ci. Y sont localisés les groupes dotés d'un ICBE plus favorable. A cette zone, il faut associer l'est de la province de Liège, c'est-à-dire la communauté germanophone (plus Waimies et moins Eupen), et l'est de la province de Luxembourg (moins Vielsalm-Gouvy-Houffalize ainsi que Martelange). En termes de configuration du bien-être, cette deuxième zone se profile par une situation plus favorable que la moyenne régionale pour quatre familles : la qualité du cadre de vie et la protection de l'environnement, les équilibres personnels, les équilibres sociaux, les relations avec les institutions ; et par une situation plus défavorable que la moyenne régionale pour deux familles : les moyens de vie et les sentiments de bien/mal-être. Cette configuration peut être visualisée par le trait bleu foncé délimitant le groupe B dans les figures présentées ci-dessous sous forme de radars.

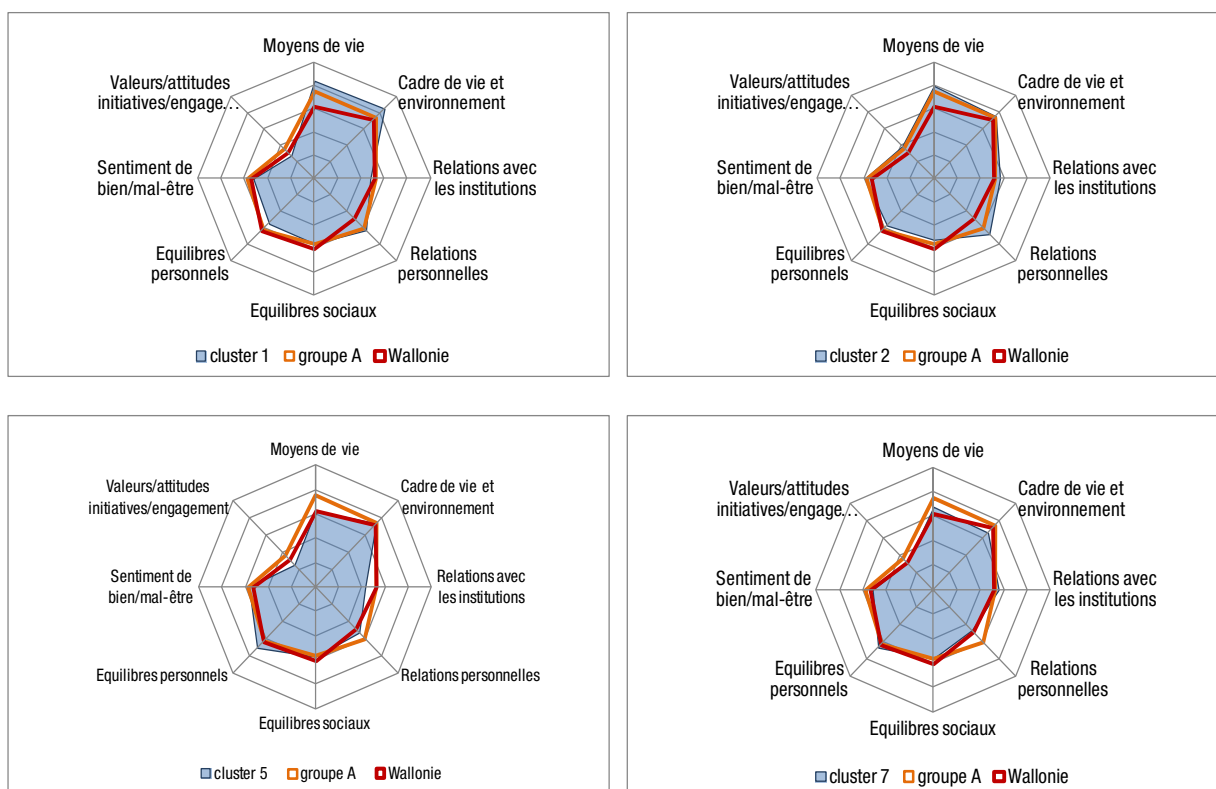
La troisième zone (« cluster majeur » C, en bleu sur la carte) distingue clairement le sillon industriel et à prédominance urbaine, de Verviers à Tournai et Mouscron, seulement interrompu par Huy-Andenne, Beloeil-Péruwelz et Pecq-Estaimpuis. C'est dans cette zone que l'ICBE présente ses valeurs les plus faibles. On y distingue nettement Verviers, Liège, Charleroi et le Borinage. En termes de configuration du bien-être, cette troisième zone se profile par une situation nettement plus défavorable que la moyenne régionale pour la plupart des familles, excepté trois pour lesquelles elle s'aligne sur la moyenne régionale : les équilibres sociaux, les

équilibres personnels, les sentiments de bien/mal-être. Cette configuration peut être visualisée par le trait vert délimitant le groupe C dans les figures présentées ci-dessous sous forme de radars.

L'analyse territoriale peut encore être approfondie par l'examen des familles composant l'ICBE dans chacun des 13 clusters ; ce que proposent les figures représentées ci-dessous, chacun des clusters étant classé selon son appartenance à l'un des trois « clusters majeurs ».

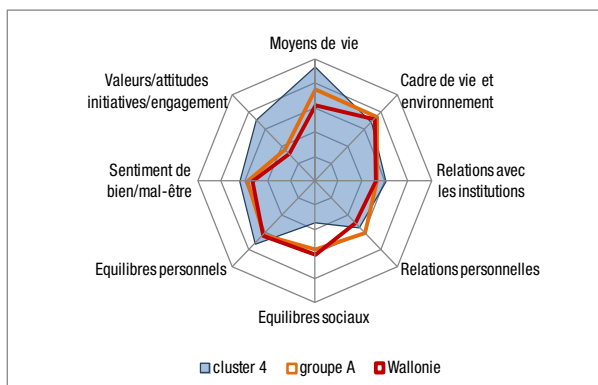
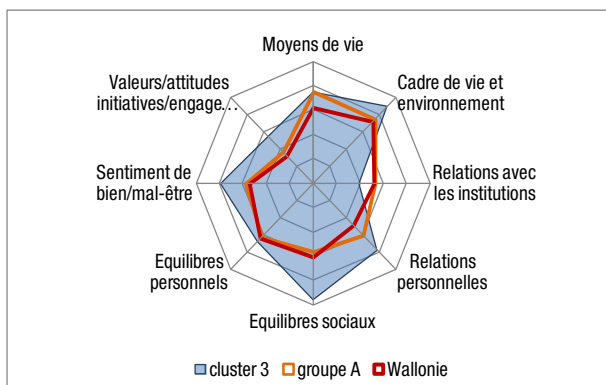
La liste des communes qui composent chacun des clusters figure à l'annexe 4 du document.

Figure 8 : Représentation des familles de l'ICBE au sein de chacun des 13 clusters – premier exercice 2014

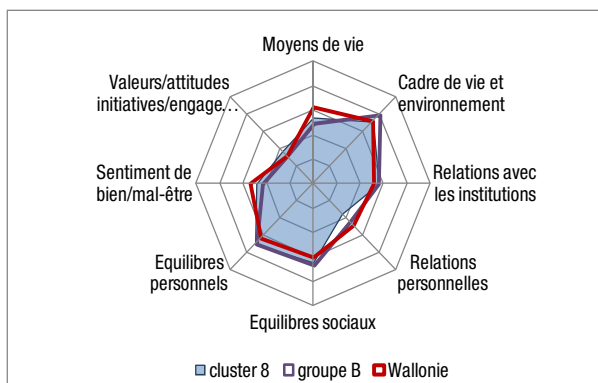
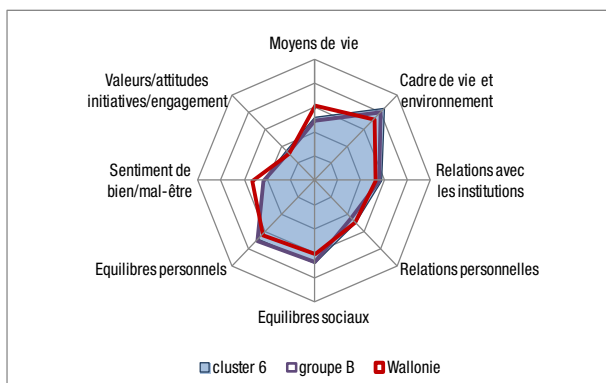


Les clusters 1, 2, 5 et 7 présentent un profil assez proche de la moyenne régionale à quelques nuances près :

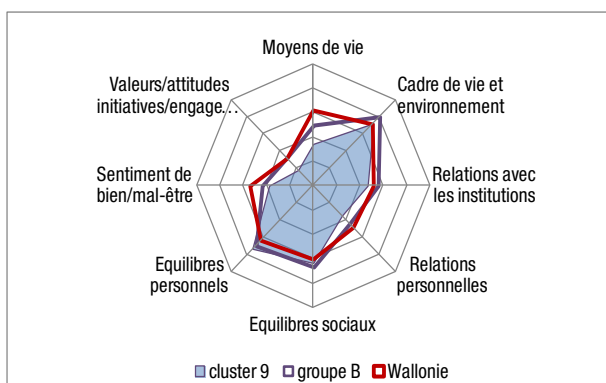
- le cluster 1 est mieux situé que la moyenne pour trois familles : moyens de vie, qualité du cadre de vie et protection de l'environnement, relations personnelles, et un peu moins bien pour la famille des équilibres personnels ;
- le cluster 2 est mieux situé que la moyenne pour les familles relatives aux moyens de vie, aux relations personnelles et aux relations avec les institutions ;
- les clusters 5 et 7 sont calqués sur la moyenne régionale, le cluster 5 étant légèrement plus performant pour les familles 'relations personnelles' et 'équilibres personnels' et légèrement plus 'faible' pour les familles 'relations avec les institutions' et 'initiatives/engagement'.



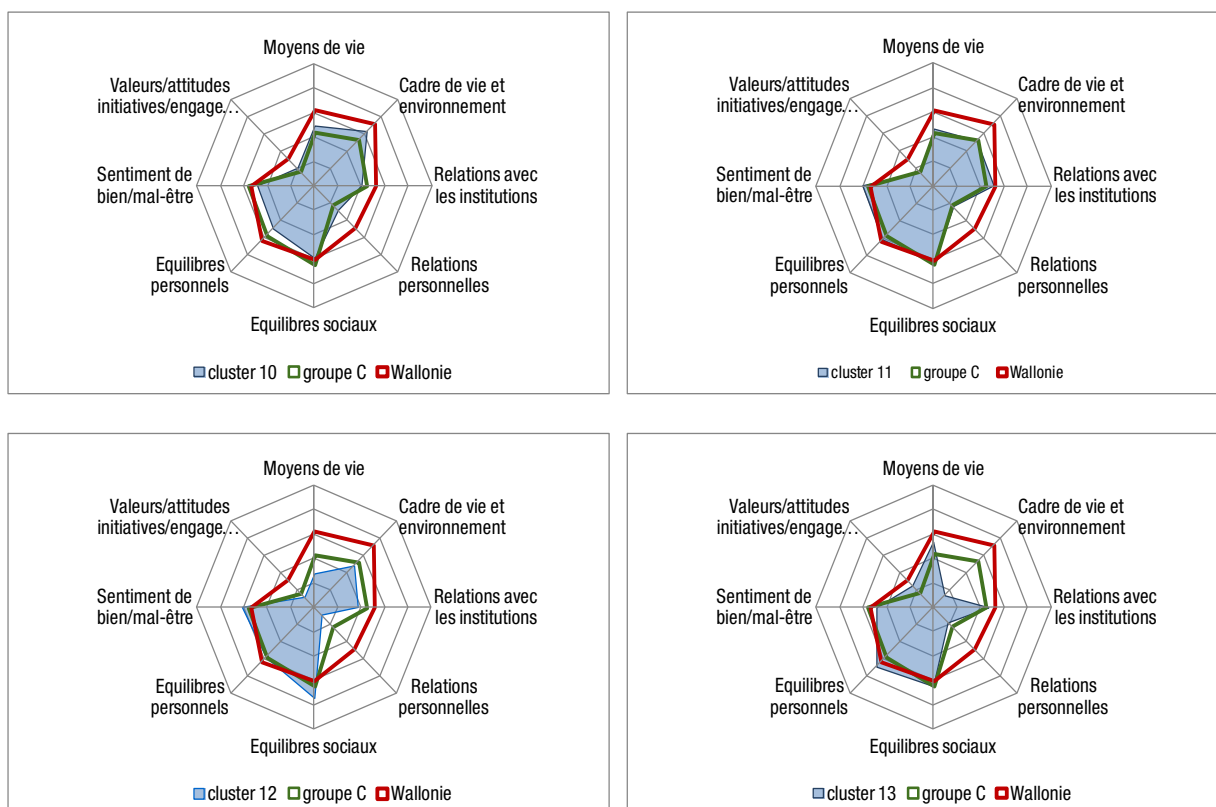
Les clusters 3 et 4 se distinguent nettement de la moyenne régionale par de meilleurs scores sur la plupart des familles, à l'exception de la famille 'relations avec les institutions' pour le cluster 3 et de la famille 'équilibres sociaux' pour le cluster 4. Le cluster 3 se distingue encore par des scores particulièrement élevés pour les familles 'équilibres sociaux', 'relations personnelles' et 'sentiments de bien/mal-être'. Le cluster 4 se distingue, quant à lui, par des scores particulièrement élevés pour les familles 'moyens de vie' et 'initiatives/engagements'.



Les clusters 6 et 8 sont très similaires, d'un profil proche de la moyenne régionale et ajusté à celui du « cluster majeur » 2. Le cluster 8 est un peu plus faible sur le plan des relations personnelles.



Le cluster 9 est à la lisière des « clusters majeurs » 2 et 3. Les performances y sont généralement moins bonnes que celles observées pour la moyenne régionale, un peu meilleures cependant pour les familles 'équilibres sociaux' et 'équilibres personnels', et équivalentes à la moyenne régionale pour la famille 'qualité du cadre de vie et protection de l'environnement'.



Source : ICBE 2014 ; Calculs : IWEPS

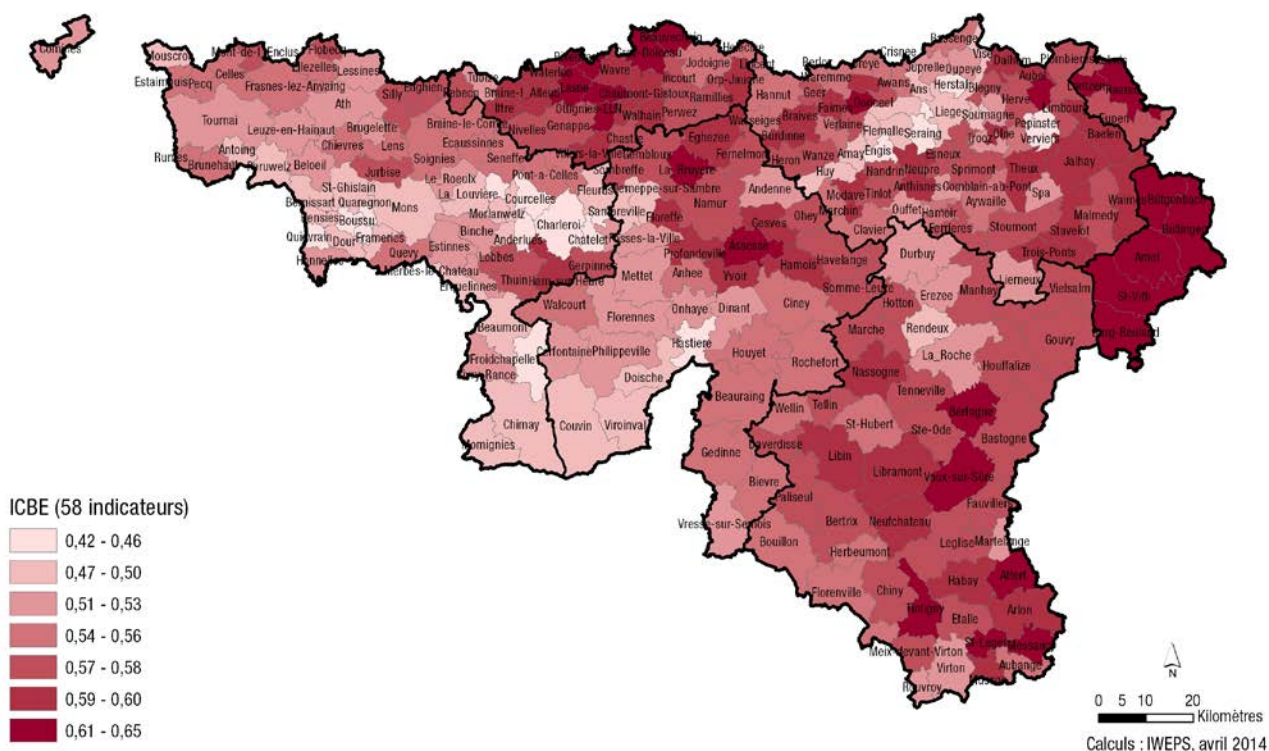
Les clusters 10, 11, 12 et 13 ont en commun un profil nettement plus défavorable que la moyenne régionale et un score particulièrement faible pour la famille ‘relations personnelles’. Ils se différencient sur les aspects suivants :

- le cluster 10 est particulièrement faible pour les familles ‘relations personnelles’, ‘initiatives/engagements’, ‘moyens de vie’ et, dans une moindre mesure, ‘équilibres personnels’ ;
- le cluster 11 a un profil très proche du cluster 10, moins bien loti pour la famille ‘qualité du cadre de vie et préservation de l’environnement’ et un peu mieux loti pour la famille ‘équilibres personnels’ ;
- le cluster 12 est celui qui cumule le plus de difficultés, hormis trois familles : les équilibres sociaux, les sentiments de bien/mal-être et les équilibres personnels, avec la particularité que les deux premières familles citées dépassent les performances régionales.
- le cluster 13 est surtout caractérisé par un score particulièrement négatif pour la famille ‘qualité du cadre de vie et environnement’ en sus de la famille ‘relations personnelles’. La configuration des autres familles est très proche de la moyenne régionale. A noter que ce cluster ne comprend que deux communes : Liège et Charleroi.

b. L’analyse territoriale de l’ICBE par communes – premier exercice 2014

La distribution communale de l’ICBE est présentée à la figure 9 ci-dessous.

Figure 9 : Représentation cartographique de la distribution communale de l'ICBE – premier exercice 2014



La carte de la figure 9 met en évidence des groupes contigus de communes présentant des valeurs d'indices similaires et une distribution de valeurs suivant certains axes ou éléments territoriaux décrits ci-dessous.

Des communes avec des valeurs élevées de l'ICBE sont localisées dans le Brabant Wallon. Ce groupe se prolonge dans le nord de la province de Namur et, vers l'est, suivant deux axes : d'une part, quelques communes localisées au Nord de la vallée de la Meuse en province de Liège et, d'autre part, quelques communes localisées au sud de la vallée de la Meuse (Condroz), de Namur à Liège. Un autre groupe de communes avec des valeurs élevées s'observe en communauté germanophone et à proximité. Quelques communes avec des indices élevés sont également localisées dans la province de Luxembourg, notamment aux alentours d'Arlon. Notons enfin, un groupe moins étendu de communes présentant également des valeurs élevées au sud de l'agglomération de Charleroi.

Des valeurs plus faibles de l'indice s'observent principalement dans les provinces de Hainaut, de Liège et dans le sud de la province de Namur. Un groupe de quelques communes localisé dans l'agglomération de Charleroi apparaît sur la carte avec des valeurs faibles de l'ICBE. Un autre groupe de quelques communes de l'agglomération de Liège est également identifiable avec des indices faibles, notamment le long d'un axe suivant la vallée de la Meuse, de Huy à Visé. Les communes de l'agglomération de Verviers dans la province de Liège et quelques communes à l'ouest de la ville de Mons dans la province de Hainaut présentent également des valeurs plus faibles que la moyenne.

Pour les besoins des représentations graphiques diverses, spécialement les radars, la distribution finale de l'ICBE a de nouveau été normalisée par la méthode Min-Max pour obtenir une dispersion de 0 à 1, mais il ne s'agit là que d'une transformation sans incidence sur le fond ni sur l'ordre : après traitement, le maximum est donc de 1 et le minimum de 0, mais la moyenne reste toujours de 0,55. Ce sont ces valeurs normalisées une deuxième fois qui figurent ci-dessous.

A ce stade, la tentation, et l'attente, sont grandes de dresser un palmarès des communes où l'indice est le plus élevé. Mais la prudence, et peut-être la sagesse, impose au préalable de rappeler trois réserves :

- 1) lorsqu'une commune obtient un ICBE élevé, cela ne signifie pas automatiquement qu'il s'agit d'une commune 'où il fait bon vivre', pour reprendre une expression devenue familière. L'ICBE n'est qu'un reflet imparfait et fragmentaire d'une réalité complexe.
- 2) L'ICBE aborde le bien-être sous différents angles, les dimensions, qui tentent de mettre en évidence un certain nombre de facteurs favorables à celui-ci. Une commune peut très bien être en bonne position sur certaines dimensions et en mauvaise sur d'autres. Il convient donc de pouvoir nuancer l'appréciation globale que fournit l'ICBE.
- 3) L'agrégation simple des indicateurs pour élaborer l'ICBE est une convention. Elle donne un poids identique à chaque indicateur, ce qui postule implicitement des équivalences entre des variations sur les différents indicateurs. Cette hypothèse est lourde.

Pour chacune des 262 communes, nous disposons des statistiques détaillées, qui ont servi au calcul de l'ICBE, et des outils d'analyse associés, cartes, histogrammes, radars. En annexe 5, nous présentons un tableau complet qui reprend, pour l'ensemble des 262 communes, les résultats de l'ICBE et de chacune des 19 dimensions. Ci-dessous, nous proposons une série de « Top 10 » des communes pour chacune des 19 dimensions, suivie du « Top 10 » des communes de l'ICBE.

Chaque tableau comprend l'indice associé à la dimension, les 10 communes classées en tête de la distribution et la place que chacune d'elles obtient dans le classement final.

Pour interpréter et nuancer correctement ces classements, il faut, au besoin, interroger les sous-dimensions et les indicateurs qui les sous-tendent. Ainsi la position de tête de Charleroi et Liège dans la dimension 'Santé et soins' repose principalement sur l'offre de soins et l'accès aux services de soins qui y sont particulièrement favorables.

Toutes ces réserves étant faites, il est intéressant de noter que ce sont, la plupart du temps, des communes différentes qui mènent les classements dans les différentes dimensions et que des communes mal classées sur l'ICBE final se révèlent performantes dans certaines dimensions.

Tableau 1 : Top 10 des communes par dimensions de l'ICBE – premier exercice 2014

SANTE ET SOINS			LOGEMENT			ENSEIGNEMENT / FORMATION		
Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE
1,00	Charleroi	256	1,00	Büllingen	5	1,00	Thimister-Clermont	21
0,99	Liège	243	1,00	Vresse-sur-Semois	195	0,95	Ottignies-LLN	1
0,85	Ottignies-LLN	1	0,99	Bièvre	151	0,94	Meix-devant-Virton	123
0,82	Waterloo	63	0,98	Daverdisse	88	0,94	Libin	33
0,81	Mont-St-Guibert	36	0,98	Burg-Reuland	13	0,94	Paliseul	107
0,79	Namur	115	0,97	Amel	2	0,93	Libramont	29
0,78	Wavre	55	0,95	Manhay	73	0,93	Bastogne	96
0,77	Arlon	31	0,95	Gedinne	171	0,90	Habay	47
0,77	Braine-l'Alleud	35	0,94	Bertogne	23	0,89	Vresse-sur-Semois	195
0,76	Lasne	12	0,94	Wellin	136	0,88	Waimès	49

EMPLOI			REVENU ET POUVOIR D'ACHAT			MOBILITE		
Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE
1,00	Attert	9	1,00	Attert	9	1,00	Herstal	245
0,92	Lasne	12	0,89	Messancy	19	0,99	Farciennes	262
0,91	Walhain	60	0,88	Olné	27	0,98	Liège	243
0,90	Léglise	66	0,85	Etalle	72	0,97	Saint-Nicolas	255
0,90	Burg-Reuland	13	0,83	La Bruyère	17	0,97	Ottignies-LLN	1
0,89	Bertogne	23	0,81	Donceel	7	0,95	Seraing	261
0,88	La Bruyère	17	0,81	Jurbise	79	0,94	Nivelles	69
0,88	Rixensart	22	0,81	Lasne	12	0,93	Verviers	249
0,88	Vaux-sur-Sûre	8	0,80	Neupré	65	0,92	Charleroi	256
0,88	Perwez	95	0,80	St-Léger	18	0,92	Rixensart	22

ESPACES NATURELS ET ENVIRONNEMENT			COMMERCES DE PROXIMITE			SECURITE		
Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE
1,00	Meix-devant-Virton	123	1,00	Liège	243	1,00	Burg-Reuland	13
1,00	Daverdisse	88	0,93	Herstal	245	0,99	Amel	2
0,98	Léglise	66	0,92	Saint-Nicolas	255	0,99	Ramillies	103
0,97	Fauvillers	78	0,89	Nivelles	69	0,98	Waimés	49
0,97	Tellin	86	0,88	Verviers	249	0,98	Mont-de-l'Enclus	102
0,97	Stavelot	28	0,84	Châtelet	259	0,98	Attert	9
0,96	Attert	9	0,83	Ottignies-LLN	1	0,97	Plombières	100
0,95	Trois-Ponts	42	0,82	Mouscron	224	0,97	Flobecq	124
0,95	Stoumont	105	0,80	Quiévrain	247	0,97	Faimés	43
0,95	Burg-Reuland	13	0,78	La Louvière	235	0,97	Doische	214

COMMUNICATION			FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS ET GESTION PUBLIQUE			PROCESSUS DEMOCRATIQUE		
Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE
1,00	Waterloo	63	1,00	Tintigny	10	1,00	Lasne	12
0,96	Andenne	192	0,96	Aubel	30	0,96	Waterloo	63
0,94	Eghezée	34	0,94	Lontzen	24	0,89	Lierneux	199
0,91	Ottignies-LLN	1	0,94	Braives	46	0,87	Wellin	136
0,91	Marche-en-Famenne	97	0,93	Hotton	92	0,85	Hotton	92
0,88	Braine-l'Alleud	35	0,91	Vresse-sur-Semois	195	0,83	Villers-la-Ville	39
0,88	Stavelot	28	0,90	Aiseau-Presles	198	0,83	Orp-Jauche	59
0,87	Rixensart	22	0,90	Trois-Ponts	42	0,83	Grez-Doiceau	6
0,87	Chaufontaine	85	0,89	Oreye	142	0,82	Chaufontaine	85
0,85	Nivelles	69	0,88	Houyet	135	0,82	Donceel	7

RELATIONS FAMILIALES			EQUITE DANS L'ACCES A LA SANTE			EQUITE DANS L'ACCES A UN EMPLOI DE QUALITE		
Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE
1,00	Amel	2	1,00	Kelmis	82	1,00	St-Vith	3
1,00	Thimister-Clermont	21	0,95	Stoumont	105	0,96	Raeren	14
0,93	Donceel	7	0,94	Fexhe-le-Haut-Clocher	76	0,95	Büllingen	5
0,91	Faimies	43	0,88	Plombières	100	0,92	Amel	2
0,90	Attert	9	0,87	Trois-Ponts	42	0,91	Celles	131
0,90	Vaux-sur-Sûre	8	0,86	Lontzen	24	0,91	Bütgenbach	11
0,89	Lontzen	24	0,85	Amel	2	0,86	Plombières	100
0,88	La Bruyere	17	0,84	Ottignies-LLN	1	0,86	Anhee	152
0,86	Etalle	72	0,83	Raeren	14	0,85	Waimies	49
0,85	Lincet	139	0,82	Waterloo	63	0,85	Lontzen	24

EQUITE DANS L'ACCES A UN REVENU DECENT			GESTION DES TEMPS DE VIE			SENTIMENT D'ETRE HEUREUX		
Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE	Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE
1,00	Farciennes	262	1,00	Sivry-Rance	176	1,00	Büllingen	5
0,98	Colfontaine	260	0,98	Ottignies-LLN	1	0,97	Donceel	7
0,96	Charleroi	256	0,97	Libin	33	0,95	Sainte-Ode	109
0,96	Viroinval	230	0,97	Montigny-le-Tilleul	50	0,94	Hamois	41
0,95	Châtelet	259	0,95	La Hulpe	16	0,90	Modave	56
0,95	Quaregnon	251	0,95	Libramont	29	0,88	Jalhay	25
0,95	Momignies	225	0,94	Beaumont	227	0,87	Farciennes	262
0,95	Hastière	254	0,91	Lobbès	110	0,86	Hensies	234
0,94	Boussu	250	0,89	Bouillon	170	0,86	Walhain	60
0,94	Seraing	261	0,89	Spa	193	0,86	Ellezelles	140

ENGAGEMENT DANS LA SOCIETE		
Valeur de l'indice de dimension	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE
1,00	La Hulpe	16
0,96	Ferrières	77
0,88	Lasne	12
0,78	Ottignies-LLN	1
0,78	Tenneville	119
0,74	Büllingen	5
0,73	Rixensart	22
0,67	Saint-Vith	3
0,67	Chaumont-Gistoux	32
0,66	Waterloo	63

ICBE (indice agrégé)		
Valeur de l'ICBE	Top 10 de la dimension	Rang dans l'ICBE
1,00	Ottignies-LLN	1
0,98	Amel	2
0,97	Saint-Vith	3
0,95	Assesse	4
0,92	Büllingen	5
0,91	Grez-Doiceau	6
0,89	Donceel	7
0,89	Vaux-sur-Sûre	8
0,89	Attert	9
0,88	Tintigny	10

4. Leçons tirées de ce premier exercice

Notre démarche repose sur l'*a priori* théorique que le bien-être s'appréhende à travers différentes facettes identifiées en concertation avec les citoyens, dans une démarche qui recherche une saturation de l'information.

A défaut de pouvoir couvrir, dans ce premier exercice, l'ensemble des facettes qui interagissent dans la composition du bien-être, nous convenons, pour l'heure, que la mesure proposée s'apparente davantage à une mesure des conditions de bien-être, c'est-à-dire une mesure de la qualité de l'environnement de vie, au sens large, dans lequel évoluent les individus, générateur de conditions plus ou moins favorables à l'émergence d'un état de bien-être individuel et collectif.

Concrètement, cette mesure repose sur une mobilisation d'indicateurs multiples et variés accessibles à l'échelle des 262 communes wallonnes. Le choix des indicateurs repose à la fois sur une recherche de sens et de pertinence statistique.

L'indice des conditions de bien-être wallon (ICBE) est le résultat d'une agrégation simple - non pondérée - des mesures globales obtenues pour chacune des facettes qui le composent. Ces mesures sont réparties selon une structure hiérarchique à cinq niveaux : 58 indicateurs, 35 sous-dimensions, 19 dimensions, 8 familles et 1 indice synthétique.

Des précautions méthodologiques particulières ont été prises pour légitimer l'agrégation des variables : recherche d'une méthode de normalisation des variables qui permette de neutraliser des choix d'échelles de mesure (unités, origine, dispersion ...); analyse des interrelations entre les variables pour comprendre les covariations, les liens, mieux isoler l'information totale véhiculée par l'ensemble des variables appartenant à une même facette, et mieux apprécier les hypothèses de compensation implicitement assumées dans la construction des agrégats ; étude de robustesse pour mesurer la sensibilité des résultats obtenus aux choix méthodologiques opérés (sélection des variables, affectation des variables aux différentes facettes).

Les résultats obtenus, sous contrainte d'incomplétude, apportent une manne d'informations dont la richesse se laisse deviner à chaque ébauche d'analyse.

Globalement, l'ICBE se présente sous la forme d'une distribution de valeurs communales s'étendant sur une plage allant de 0,42 à 0,65 avec un score moyen régional de 0,55. Entre la commune la moins favorisée (0,42)

et la commune la plus favorisée (0,65), l'écart est faible et témoigne d'une tension réelle, mais modérée entre ces deux extrêmes.

Au niveau régional, sur les huit familles qui composent l'ICBE, quatre se situent globalement au-dessus du score moyen, dans l'ordre : 1) le « cadre de vie et l'environnement » (0,72), les « équilibres personnels » (0,63), les « moyens de vie » (0,62) et les « équilibres sociaux » (0,60). Les quatre familles situées sous le score moyen régional ('sentiments de bien/mal-être' (0,54), 'relations avec les institutions' (0,52), 'relations personnelles' (0,48) et 'valeurs/attitudes ; initiatives/engagement' (0,32)) souffrent particulièrement d'un nombre insuffisant d'indicateurs pour les approcher correctement. C'est aussi le cas pour la famille des « équilibres personnels » cernée par deux indicateurs.

L'analyse des résultats de l'ICBE au niveau territorial permet d'identifier trois groupes contrastés de communes : 1) un groupe d'ICBE moyen au centre des provinces de Liège, Luxembourg et Namur ainsi que dans les franges frontalières de la France, de Rouvroy à Erquelines ; 2) un groupe d'ICBE favorable dans le nord du sillon industriel, mais aussi en bordure sud de celui-ci, ainsi que dans l'est de la province de Liège, c'est-à-dire la communauté germanophone (plus Waimes et moins Eupen), et l'est de la province de Luxembourg (moins Vielsalm-Gouvy-Houffalize ainsi que Martelange) ; 3 un groupe d'ICBE plus faible dans le sillon industriel et à prédominance urbaine, de Verviers à Tournai et Mouscron, seulement interrompu par Huy-Andenne, Beloeil-Péruwelz et Pecq-Estaimpuis.

Au niveau communal, l'ICBE se décline de manière différente selon les dimensions qui le composent. Une commune peut très bien être en bonne position sur certaines dimensions et en mauvaise sur d'autres. Il convient donc de pouvoir nuancer l'appréciation globale que fournit l'ICBE à cette échelle territoriale en interrogeant les sous-dimensions et les indicateurs qui les sous-tendent. Il est par ailleurs intéressant de noter que ce sont, la plupart du temps, des communes différentes qui mènent les classements dans les différentes dimensions et que des communes mal classées sur l'ICBE final se révèlent performantes dans certaines dimensions.

Au final, le « top 10 » des communes de l'ICBE est : Ottignies-Louvain-la-Neuve, Amblève, Saint-Vith, Assesse, Büllingen, Grez-Doiceau, Donceel, Vaux-sur-Sûre, Attert et Tintigny.

5. Les perspectives de développement

En tout premier lieu, il convient d'étendre la mesure du bien-être aux composantes non ou peu mesurées dans ce premier exercice et de réduire ainsi la contrainte d'incomplétude par extension du socle de statistiques mobilisables à travers les sources disponibles et surtout par voie d'enquête auprès des citoyens dans les communes wallonnes, pour les facettes qu'on ne peut espérer approcher par les statistiques existantes.

Par ailleurs, la définition du bien-être, telle qu'elle découlait du travail accompli avec 15 communes pilotes, procédait d'une double approche, l'une par le bien-être, l'autre par le mal-être. Bien-être et mal-être ne s'expriment pas de manière symétrique. Il pourrait dès lors être intéressant de reprendre ces deux approches séparément puis de les réunir en termes d'écart et d'interrelations.

Des analyses plus approfondies devront également être programmées pour exploiter et analyser les données et agrégats accumulés.

Enfin, dans la perspective où la mesure du bien-être serait répétée dans le temps, il faudrait se pencher sur la façon dont les évolutions temporelles pourraient être appréciées et quels outils devraient être développés pour y parvenir.

Références

Conseil de l'Europe (2010), Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés, Guide méthodologique, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.

Comité européen pour la cohésion sociale, Stratégie de cohésion sociale révisée, approuvée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 31 mars 2004. [en ligne : http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/RevisedStrategy_fr.pdf].

Conseil de l'Europe, Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale, Tendances de la cohésion sociale, n°20, Editions du Conseil de l'Europe, novembre 2008.

Décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie, in *Moniteur Belge*, 26 novembre 2008.

Farrell G., «Le bien-être de tous : objectif de la cohésion sociale» in *Tendances de la cohésion sociale*, n°20, « Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale », Editions du Conseil de l'Europe, novembre 2008, p. 15-34.

Laffut M. et Ruyters C. (2012), *Kidisti : un outil d'appréhension de la parole citoyenne*, dans Frédéric Claisse, Catherine Laviolette, Min Reuchamps, Christine Ruyters (dir.), *La participation en action*, Ed. P.I.E. Peter Lang, Coll. Méthodes participatives appliquées. Vol.4, 2013.

Michalos A.C., Smale B., Labonté R., Muhajarine N., Scott K., Moore K., Swystun L., Holden B., Bernardin H., Dunning B., Graham P., Guhn M., Gadermann A.M., Zumbo B.D., Morgan A., Brooker A.-S., & Hyman I. (2011). *The Canadian Index of Wellbeing*. Technical Report 1.0. Waterloo, ON: Canadian Index of Wellbeing and University of Waterloo.

Nardo M., Saisana M., Saltelli A., Tarantola S., Hoffmann A., Giovannini E. (2008). Handbook on constructing composite indicators: Methodology and user guide. *OECD* en collaboration avec *Joint Research Centre (JRC) of the European Commission*, 158 p.

Offredi C. et Laffut M. (2013), « Le bien-être peut-il être un critère d'évaluation de l'action publique ? », dans *Revue Française d'Administration Publique*, 2013/4, n°148.

Reginster I., Ruyters C. *et alii* (2011), *Développement d'indicateurs complémentaires au PIB – Partie 1 : Revue harmonisée d'indicateurs composites / synthétiques*, Working Paper de l'IWEPS, n°4, novembre 2011.

Reginster I., Ruyters C. *et alii* (2012), *Développement d'indicateurs complémentaires au PIB – Partie 2 : Revue harmonisée de tableaux de bord*, Working Paper de l'IWEPS, n°7, mars 2012.

Reginster I., Ruyters C. *et alii* (2013), *Un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB – Propositions de l'IWEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable*, Working Paper de l'IWEPS, n°9, janvier 2013.

Ruyters C., Laffut M., Defays D. et Colicis O. (2011), *Elaboration concertée d'indicateurs de bien-être dans les communes wallonnes. Partie 1 : la genèse du projet et les premiers résultats de l'expérience en cours*, Working Paper de l'IWEPS, n°3, septembre 2011.

Stiglitz J., Sen A. et Fitoussi J.-P. (2009a), *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacobs.

Stiglitz J., Sen A. et Fitoussi J.-P. (2009b), *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Paris, Odile Jacobs.

Thirion S. (2008), «Définir et mesurer le bien-être et le progrès avec les citoyens » in *Tendances de la cohésion sociale*, n°20, « Le bien-être pour tous. Concepts et outils de la cohésion sociale », Editions du Conseil de l'Europe, novembre 2008, p. 35-77.

Auteurs, citation et remerciements

Equipe de recherche :

Christine Ruyters, Isabelle Reginster, Laurence Vanden Dooren, Julien Charlier, en collaboration avec Annick Vandenhooft, Marc Debuissou, Amandine Masuy, Christine Mainguet.

Et avec l'appui des membres du groupe de travail « Indicateurs complémentaires au PIB » : Thierry Bornand, Frédéric Caruso, Julien Juprelle, Virginie Louis.

Sous la direction de Sébastien Brunet, Administrateur général de l'IWEPS, et l'accompagnement scientifique de Daniel Defays et Michel Laffut.

Citation : Ruyters C., Reginster I., Vanden Dooren L., Charlier J. (2014) Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice des conditions de bien-être en Wallonie (1er exercice), Rapport de recherche, IWEPS.

L'équipe de l'IWEPS souhaite exprimer ses chaleureux remerciements :

- aux partenaires des communes de : Aubange, Braine-l'Alleud, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Comblain-au-Pont, Durbuy, Herstal, Marche-en-Famenne, Marchin, Mons, Nivelles, Saint-Hubert, Seneffe et Sprimont ;
- aux différents fournisseurs de données qui ont manifesté une grande disponibilité dans l'extraction ou la sélection des données nécessaires au calcul des indicateurs : Madame Geneviève Bazier de l'ONE, Monsieur Eric Blanchart de Technofutur, Monsieur Luc Blomme du SPF Sécurité sociale, Madame Anne-Françoise Bouvy de l'ONE, Madame Lien Co Tam du SPF Economie, Monsieur Luc Dal de l'UCL (Demo-Cytise), Monsieur Jacques Defoux du SPW (DGO3), Monsieur Benoît De Hertogh de Concertes, Monsieur André Delacharlerie de l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Monsieur Yves Delforge du SPW (DGO4), Monsieur Thierry de Vos de la Cellule Interrégionale de l'Environnement, Monsieur Thierry Eggerickx de l'UCL (Demo-Cytise), Monsieur Benoît Gauthier de la Société Wallonne du Logement, Monsieur Arnold Gerits de l'Office National des Pensions, Madame Béatrice Ghaye de l'AGERS- Fédération Wallonie-Bruxelles, Madame Maud Jacquet de l'ULg (Labset), Monsieur André Lemmens du SPF Finances, Monsieur Pascal Meeus de l'INAMI, Madame Magali Mosbeux du SPW (DGO5), Monsieur Peter Neefs de la Centrale des Crédits aux Particuliers- BNB, Monsieur Antoine Patris de la SRWT, Monsieur Sébastien Perea de Concertes, Madame Suzanne Remy de l'ISSeP, Monsieur Jean-Marc Schieres du SPW-DGO5, Madame Nathalie Stephenne de l'ISSeP, Monsieur Patrice Toussaint du SPW-DGO1 et son équipe, Monsieur Richard Van der Auwerade l'ONEm, Madame Marie-Paule Vandendeurpel de l'ONEm, Monsieur Jean-Michel Vanneste de la Société Wallonne du Logement, Monsieur Marc Werner du DKF (Dienst für Kind und Familie) de la Communauté germanophone, Monsieur Karim Wilmotte du Fonds des Maladies Professionnelles, Monsieur Pierre-François Wilmotte de l'ULg, Madame Sylvie Winter du DKF (Dienst für Kind und Familie) de la Communauté germanophone.
- à Evelyne Istace, pour son travail minutieux de mise en page et d'édition.

A la demande du Gouvernement wallon, un comité consultatif des utilisateurs des indicateurs complémentaires au PIB a été mis en place en novembre 2013. Nous remercions vivement chacun des membres de ce comité pour leurs remarques constructives et les expressions de leurs attentes sur les indicateurs en construction.

Annexe 1 : Liste des sources utilisées pour les 58 indicateurs clés des conditions de bien-être

Sources	dans les dimensions
Données administratives	
la base de données interactive Cytise de Demo-UCL et IWEPS	santé et soins, relations familiales
les Bulletins de déclaration des décès à l'état civil (DGSIE)	santé et soins, équité dans l'accès à la santé, sentiment d'être heureux/malheureux
l'Agence intermutualiste (AIM)	santé et soins
la Direction Générale Personnes Handicapées (DGPH, SPF Sécurité sociale)	santé et soins
la base de données Pharmanet de l'INAMI	santé et soins
le Service des soins de santé de l'INAMI	santé et soins
la statistique des prix immobiliers (DGSIE)	logement
la Société Wallonne du Logement (SWL)	logement, fonctionnement des institutions et gestion publique
les statistiques de l'ancrage communal de la DGO4	logement, fonctionnement des institutions et gestion publique
l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (AGERS)	enseignement / formation
les Comptes de l'emploi flamand (Vlaamse Arbeidsrekening) du Steunpunt WSE	emploi, équité dans l'accès à un emploi de qualité
l'Office National de l'Emploi (ONEm)	emploi fonctionnement des institutions et gestion publique
le FOREM	emploi fonctionnement des institutions et gestion publique
Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft (ADG)	emploi fonctionnement des institutions et gestion publique
l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS)	emploi, équité dans l'accès à un emploi de qualité
le Fonds des Maladies Professionnelles (FMP)	emploi
le Registre national (DGSIE)	dans 10 dimensions

Sources	dans les dimensions
la statistique fiscale des revenus (DGSIE)	revenu et pouvoir d'achat, équité dans l'accès à un revenu décent, engagement dans la société
le SPP Intégration Sociale (SPP-IS)	emploi fonctionnement des institutions et gestion publique
l'Office National des Pensions (ONP)	revenu et pouvoir d'achat
la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) de la BNB	revenu et pouvoir d'achat
la statistique des accidents de la circulation (DGSIE)	sécurité
les statistiques policières de criminalité (CGOP/B)	sécurité
le Pôle Ressources & Diffusion - Technofutur TIC	fonctionnement des institutions et gestion publique
les résultats électoraux (SPF Intérieur)	processus démocratique
la statistique des mariages et des divorces (DGSIE)	relations familiales
l'Office National de l'Enfance (ONE)	gestion des temps de vie
Dienst für Kind und Familie (DKF), (Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft)	gestion des temps de vie
Données d'enquête / recensement	
l'enquête sur les sites WEB des communes wallonnes de l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT)	communication, processus démocratique
l'enquête auprès des communes du Département du sol et des déchets (DSD) de la DGO3	espaces naturels et environnement
Pour les indicateurs géocodés	
les adresses de l'Association Pharmaceutique Belge (APB)	santé et soins
Géocodages par le SPW-DGO4 - Département Aménagement du territoire et Urbanisme (DAU) - Direction de la Géomatique	santé et soins, mobilité, commerces
statistique de la DGSIE sur le commerce de détail	santé et soins, mobilité, commerces
les adresses du SPF Santé publique	santé et soins
les adresses de la Fédération des maisons médicales (FMM)	santé et soins
les adresses de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)	enseignement / formation
les adresses de la Communauté germanophone	enseignement / formation
la Société régionale wallonne du Transport (SRWT)	mobilité
la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB)	mobilité
l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS)	mobilité
l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) - Cellule interrégionale de l'environnement (CELINE)	espaces naturels et environnement
l'Institut scientifique de service public (ISSeP)	espaces naturels et environnement
l'Administration générale de la Documentation patrimoniale (AGDP) - données CADMAP et extrait de la matrice cadastrale (SPF Finances)	espaces naturels et environnement
le projet ARPODIS de la DGO3	espaces naturels et environnement
Le relevé commercial SEGEFA de l'ULG	commerces

Annexe 2 : Liste des 58 indicateurs clés des conditions de bien-être

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés (58)	Unité	Année	Source	Calculs
1 – Moyens de vie	Santé et soins	Etat de santé	Espérance de vie à la naissance H&F	Années	2005-2009	Cytise IWEPS- DGSIE, Registre national	DEMO-UCL, cytise IWEPS
			Nombre d'années de vie perdues H&F à 70 ans	pour 100.000 habitants	2003-2010	DGSIE, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS
			Pourcentage de personnes déclarées malades chroniques	%	2012	AIM	AIM
			Pourcentage de personnes reconnues handicapées médicalement	%	2014 (janvier)	SPF Sécurité sociale, DGPH	SPF Sécurité sociale, DGPH
			Prévalence du diabète	%	2012	INAMI, Pharmanet	IWEPS
		Offre de soins	Offre de médecins généralistes dans la commune	Nombre d'ETP	2012	INAMI, Service des soins de santé	INAMI, Service des soins de santé
			Offre d'infirmier(e)s indépendant(e)s dans la commune	Nombre d'ETP	2012	INAMI, Service des soins de santé	INAMI, Service des soins de santé
			Offre de kinés dans la commune	Nombre d'ETP	2012	INAMI, Service des soins de santé	INAMI, Service des soins de santé
		Accès aux services de soins	Accès piéton à une pharmacie	%	2011	SPW-DGO4 et www.pharmacie.be	IWEPS
			Accès à un hôpital équipé d'un service SMUR (soins urgents spécialisés)	%	2013	SPF Santé publique	IWEPS
			Accès à une maison médicale	%	2014	Fédération des maisons médicales	IWEPS
		Logement	Coût du logement	Prix moyen du terrain à bâtir vendu de 2010 à 2012	euros/m ²	2010-2012	DGSIE
	Offre de logements adaptés		Pourcentage de ménages candidats locataires sociaux	%	2012	SWL, DGO4 - ancrage communal	IWEPS
	Enseignement / formation	Parcours scolaire	Pourcentage d'élèves "à l'heure" dans le secondaire	%	2011	FWB- AGERS	AGERS
		Offre d'enseignement	Accès à une école maternelle ou primaire	%	2011	FWB, Communauté germanophone et IWEPS	IWEPS

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés (58)	Unité	Année	Source	Calculs
1 – Moyens de vie	Emploi	Accès à l'emploi	Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans	%	2012	Steunpunt WSE	Steunpunt WSE
			Part des travailleurs à temps partiel involontaire dans l'ensemble des travailleurs	%	2012	ONEM, Steunpunt WSE	IWEPS
			Part des travailleurs intérimaires, saisonniers ou occasionnels dans l'ensemble des travailleurs	%	2012	ONSS, Steunpunt WSE	IWEPS
			Taux de chômage administratif des 15-64 ans	%	2012	Steunpunt WSE	Steunpunt WSE
			Part des chômeurs de longue durée (2 ans et +) dans l'ensemble des chômeurs	%	2012	FOREM, ADG	IWEPS
		Conditions de travail	Salaire journalier brut médian	Euros	2012	ONSS	IWEPS
		Qualité de l'emploi	Taux de maladies professionnelles dans la population âgée de 18 ans et +	pour 1000 habitants	2013	FMP, DGSIE	IWEPS
	Revenu et pouvoir d'achat	Accès au revenu	Revenu médian par déclaration	Euros	2011	DGSIE, statistique fiscale	DGSIE
			Pourcentage des bénéficiaires de l'aide sociale dans la population âgée de 18 ans et +	%	2012	SPPIS, ONP, DGSIE	IWEPS
		Gestion des finances personnelles / familiales	Pourcentage d'emprunteurs défaillants	%	2013	BNB, Centrale des crédits aux particuliers	IWEPS
			Part des personnes en règlement collectif de dette	%	2013	BNB, Centrale des crédits aux particuliers	IWEPS
	Mobilité	Offre de transports publics	Accès à un arrêt de transport en commun (bus, métro, tram ou train) bien desservi	%	2011	SPW-DGO4, IWEPS, SRWT, SNCB	IWEPS

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés (58)	Unité	Année	Source	Calculs
2 - Cadre de vie et environnement	Espaces naturels et environnement	Qualité et préservation de l'environnement	Pourcentage de logements soumis à la pollution de l'air (particules fines, ozone, oxyde d'azote)	%	2008-2011	AWAC - CELINE; SPF Finances – AGDP	IWEPS
			Pourcentage de logements soumis à la pollution liée aux territoires dégradés	%	2012	ISSeP, SPW DG03, SPF Finances AGDP	IWEPS
			ordures ménagères brutes	kg/ habitant	2012	DG03, DSD	DG03, DSD
	Espaces naturels et environnement	Espaces naturels	Accès piéton à un espace vert	%	2011	SPF Finances-AGDP, CadMap et matrice cadastrale	IWEPS
			Habitat proche d'un espace végétalisé	%	2011	SPF Finances-AGDP, CadMap et matrice cadastrale	IWEPS
	Commerces de proximité	Accès aux commerces	Accès piéton à un commerce alimentaire de plus de 100 m2	%	2011	SEGEFA-ULg, SPF Economie . Géocodage par la DG04-DAU-	IWEPS
	Sécurité	Sécurité routière	Nombre d'accidents graves par km de réseau routier	nb par km	2007-2012	DGSIE	IWEPS
			Pourcentage de blessés graves ou de tués dans le nombre de victimes d'accidents de la route	%	2007-2012	DGSIE	IWEPS
		Sécurité dans l'environnement de vie	Nombre de vols de voiture de 2007 à 2012 pour 1000 habitants en 2012	pour 1000 habitants	2007-2012	CGOP/B, stat. policières de criminalité	IWEPS
			Nombre de cambriolages dans les habitations de 2007 à 2012 pour 1000 habitations en 2012	pour 1000 habitations	2007-2012	CGOP/B, stat. policières de criminalité	IWEPS
			Nombre d'infractions à l'intégrité physique de 2007 à 2012 pour 1000 habitants en 2013	pour 1000 habitants	2007-2012	CGOP/B, stat. policières de criminalité	IWEPS
3 – Relations avec les institutions	Communication	Qualité du processus/support informationnel	Score global de qualité du site Web de la commune	score pour 100	2012	AWT	IWEPS
	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Insertion sur le marché du travail	Activation par l'emploi des bénéficiaires du CPAS	%	2012	SPPIS	IWEPS
			Activation par l'emploi des chômeurs	%	2013	ONEM, FOREM, ADG	IWEPS

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés (58)	Unité	Année	Source	Calculs
3 – Relations avec les institutions		Offre de logements publics	Taux d'attribution d'un logement public ou subventionné	%	2012	DGO4, SWL	IWEPS
		Accès aux TIC	fréquentation des espaces publics numériques (EPN)	pour cent habitants	2013	Pôle Ressources & Diffusion - Technofutur TIC	IWEPS
	Processus démocratique	Confiance des citoyens envers les politiciens	Taux de désaffection électorale	%	2012	Service public fédéral Intérieur	OSEC
		Participation des citoyens à la gestion politique	Ouverture on line à l'exercice de la citoyenneté	score pour 100	2012	AWT	IWEPS
4 – Relations personnelles	Relations familiales	Qualité de la vie en famille	Pourcentage de ménages monoparentaux	%	2010	Cytise - IWEPS- DGSIE- Registre national	DEMO-UCL, cytise IWEPS
		Avoir une vie de famille	Pourcentage de ménages isolés âgés de 65 ans et +	%	2010	Cytise - IWEPS- DGSIE- Registre national	DEMO-UCL, cytise IWEPS
		Rupture d'une vie de famille	Taux brut de divorces	pour 1000 habitants	2012	DGSIE	IWEPS
5 – Equilibres sociaux	Equité dans l'accès à la santé	Accès de tous à la santé	Ecart d'années de vie perdues à 70 ans entre hommes et femmes	pour 100.000 habitants	2003-2010	DGSIE, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS
	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Accès de tous à l'emploi	Ecart de taux de chômage entre jeunes (18-24 ans) et total des chômeurs (DEI) (15-64 ans)	points de pourcentage	2012	Steunpunt WSE	Steunpunt WSE
		Accès de tous à un emploi salarié de qualité	Différence interquartile du salaire journalier brut (ONSS)		Euros	2012	ONSS
	Ecart entre le salaire journalier brut médian des hommes et celui des femmes (ONSS)			Euros	2012	ONSS	IWEPS
Equité dans l'accès à un revenu décent	Accès de tous à un revenu (global) décent	Différence interquartile du revenu total net imposable		Euros	2011	DGSIE, statistique fiscale	DGSIE
6 – Equilibres personnels	Gestion des temps de vie	Equilibre vie privée / vie professionnelle	Taux de couverture en places d'accueil ONE	%	2012	ONE, DGSIE, Dienst für Kind und Familie (Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft)	IWEPS
		Accès de tous à L'équilibre vie privée / vie professionnelle	Part des places d'accueil subventionnées par l'ONE sur le total des places d'accueil	%	2012	ONE	IWEPS

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés (58)	Unité	Année	Source	Calculs
7 - SENTIMENT DE BIEN/MAL-ETRE	SENTIMENT D'ETRE HEUREUX <> MALHEUREUX	ESPOIR <> DESESPoir	taux de suicide	nombre par 100 000	2003-2010	DGSIE, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS
8 - VALEURS/ATTITUDES INITIATIVES/ ENGAGEMENT	ENGAGEMENT DANS LA SOCIETE	SOUTIEN SOLIDAIRE	Part des déclarations pour lesquelles des libéralités sont déclarées au code 3940 (autres que celles liées à l'enseignement et à la recherche) dans la population de 18 ans et +	pour 1000 habitants	2011	DGSIE, statistique fiscale	IWEPS
			Montant moyen des libéralités déclarées au code 3940 (autres que celles liées à l'enseignement et à la recherche)	Euros	2011	DGSIE, statistique fiscale	IWEPS

Annexe 3 : Paramètres statistiques des 58 indicateurs clés des conditions de bien-être

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés (58)	maximum	minimum	écart max-min	moyenne	écart type
1 – Moyens de vie	Santé et soins	Etat de santé	Espérance de vie à la naissance (hommes et femmes)	82,5	72,3	10,3	78,4	1,5
			Années de vie perdues à 70 ans	10.247	1.909	8.337	4.480	1.079
			Pourcentage de malades chroniques (statut)	10,4	2,8	7,6	4,6	0,9
			Pourcentage de personnes reconnues handicapées médicalement	16,1	2,8	13,3	7,6	2,0
			Prévalence du diabète	11,2	3,7	7,5	7,5	1,5
		Offre de soins	Offre de médecins généralistes dans la commune	6,3	-0,7	7,0	-0,2	0,7
			Offre d'infirmier(e)s indépendant(e)s dans la commune	2,5	-0,3	2,8	-0,1	0,3
			Offre de kinés dans la commune	7,2	-0,8	8,0	-0,1	0,9
		Accès aux services de soins	Accès piéton à une pharmacie	99,4	0,0	99,4	43,2	21,6
			Accès à un hôpital équipé d'un service SMUR (soins urgents spécialisés)	100,0	0,0	100,0	76,7	35,5
			Accès à une maison médicale	39,6	0,0	39,6	1,5	5,6
		Logement	Coût du logement	Prix moyen du terrain à bâtir vendu de 2010 à 2012	206,0	17,4	188,6	50,1
	Offre de logements adaptés		Pourcentage de ménages candidats locataires sociaux	4,9	0,1	4,8	1,4	1,0
	Enseignement / formation	Parcours scolaire	Pourcentage d'élèves à l'heure dans le secondaire	74,4	40,1	34,2	57,7	6,4
		Offre d'enseignement	Accès à une école maternelle ou primaire	99,0	10,5	88,5	63,0	17,2
	Emploi	Accès à l'emploi	Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans	73,7	42,8	30,9	60,7	5,3
			Part des travailleurs à temps partiel involontaire dans l'ensemble des travailleurs	3,1	0,2	2,9	1,3	0,6
			Part des travailleurs intérimaires, saisonniers ou occasionnels dans l'ensemble des travailleurs	3,4	0,4	3,1	1,4	0,6
			Taux de chômage administratif des 15-64 ans	26,8	3,8	23,0	12,6	4,6
			Part des chômeurs de longue durée (2 ans et +) dans l'ensemble des chômeurs	46,3	17,9	28,4	35,8	5,5

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés (58)	maximum	minimum	écart max-min	moyenne	écart type
1 – Moyens de vie	Emploi	Conditions de travail	Salaire journalier brut médian	156,4	106,3	50,1	121,7	7,8
		Qualité de l'emploi	Taux de maladies professionnelles dans la population âgée de 18 ans et +	38,0	0,3	37,7	8,7	5,9
	Revenu et pouvoir d'achat	Accès au revenu	Revenu médian par déclaration	32.053	16.581	15.472	21.646	2.337
			Pourcentage des bénéficiaires de l'aide sociale dans la population âgée de 18 ans et +	7,8	0,6	7,2	2,1	1,0
		Gestion des finances personnelles / familiales	Pourcentage d'emprunteurs défaillants	10,0	1,3	8,7	4,5	1,7
			Part des personnes en règlement collectif de dette	4,2	0,2	4,0	1,4	0,7
	Mobilité	Offre de transports publics	Accès à un arrêt de transport en commun (bus, métro, tram ou train) bien desservi	99,6	0,0	99,6	38,6	31,7
2 - Cadre de vie et environnement	Espaces naturels et environnement	Qualité et préservation de l'environnement	Pourcentage de logements soumis à la pollution de l'air (particules fines, ozone, oxyde d'azote)	0,9	0,3	0,5	0,5	0,1
			Pourcentage de logements soumis à la pollution liée aux territoires dégradés	0,9	0,0	0,9	0,1	0,1
			ordures ménagères brutes	214,2	53,6	160,6	132,5	40,6
		Espaces naturels	Accès piéton à un espace vert	100,0	0,0	100,0	60,1	30,1
	Habitat proche d'un espace végétalisé		100,0	17,9	82,1	86,0	17,2	
	Commerces de proximité	Accès aux commerces	Accès piéton à un commerce alimentaire de plus de 100 m2	92,2	0,0	92,2	34,4	20,2
	Sécurité	Sécurité routière	Nombre d'accidents graves survenus de 2007 à 2012 par km de réseau routier de la commune	5,4	0,0	5,4	0,2	0,4
			Pourcentage de blessés graves ou de tués dans le nombre de victimes d'accidents de la route survenus de 2007 à 2012 sur le territoire de la commune	34,7	2,4	32,3	12,2	4,9
		Sécurité dans l'environnement de vie	Nombre de vols de voiture de 2007 à 2012 pour 1000 habitants en 2012	30,3	1,1	29,2	7,5	4,6
			Nombre de cambriolages dans les habitations de 2007 à 2012 pour 1000 habitations en 2012	197,5	13,9	183,6	79,4	33,6
			Nombre d'infractions à l'intégrité physique de 2007 à 2012 pour 1000 habitants en 2013	105,5	10,7	94,9	42,9	17,4

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés (58)	maximum	minimum	écart max-min	moyenne	écart type
3 – Relations avec les institutions	Communication	Qualité du processus/support informationnel	Score global de qualité du site Web de la commune	0,8	0,0	0,8	0,5	0,1
	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Insertion sur le marché du travail	Activation par l'emploi des bénéficiaires du CPAS	100,0	0,0	100,0	14,6	12,3
			Activation par l'emploi des chômeurs	89,9	0,2	89,7	17,2	17,5
		Offre de logements publics	Taux d'attribution d'un logement public ou subventionné	96,3	0,0	96,3	75,2	16,7
	Processus démocratique	Accès aux TIC	fréquentation des espaces publics numériques (EPN)	62,7	0,0	62,7	4,3	9,4
		Confiance des citoyens envers les politiciens	Taux de désaffection électorale	13,9	2,4	11,5	6,1	1,9
	Participation des citoyens à la gestion politique	Ouverture on line à l'exercice de la citoyenneté	1,0	0,0	1,0	0,6	0,2	
4 – Relations personnelles	Relations familiales	Qualité de la vie en famille	Pourcentage de ménages monoparentaux	16,4	6,5	9,9	10,6	1,8
		Avoir une vie de famille	Pourcentage de ménages isolés âgés de 65 ans et +	20,1	6,7	13,4	11,5	1,8
		Rupture d'une vie de famille	Taux brut de divorces	4,5	0,0	4,5	2,0	0,7
5 – Equilibres sociaux	Equité dans l'accès à la santé	Accès de tous à la santé	Ecart d'années de vie perdues à 70 ans entre hommes et femmes	8.069	-356	8.425	3.169	1.268
	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Accès de tous à l'emploi	Ecart de taux de chômage entre jeunes (18-24 ans) et total des chômeurs (DEI) (15-64 ans)	24,2	2,6	21,6	16,3	3,9
		Accès de tous à un emploi salarié de qualité	Différence interquartile du salaire journalier brut (ONSS)	108,2	28,2	79,9	52,8	21,0
			Ecart entre le salaire journalier brut médian des hommes et celui des femmes (ONSS)	49,3	-1,9	51,2	7,7	5,5
Equité dans l'accès à un revenu décent	Accès de tous à un revenu (global) décent	Différence interquartile du revenu total net imposable	41.601	13.350	28.251	22.716	4.736	

Famille	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs clés (58)	maximum	minimum	écart max-min	moyenne	écart type
6 – Equilibres personnels	Gestion des temps de vie	Equilibre vie privée / vie professionnelle	Taux de couverture en places d'accueil ONE	102,9	4,8	98,1	32,0	13,8
		Accès de tous à l'équilibre vie privée / vie professionnelle	Part des places d'accueil subventionnées par l'ONE sur le total des places d'accueil	100,0	0,0	100,0	70,3	23,6
7 – Sentiment de bien/mal-être	Sentiment d'être heureux/malheureux	Espoir / désespoir	Taux de suicides	53,7	3,0	50,7	26,3	9,5
8 – Valeurs/attitudes/Initiatives/engagement	Engagement dans la société	Soutien solidaire	Part des déclarations pour lesquelles des libéralités sont déclarées au code 3940 (autres que celles liées à l'enseignement et à la recherche) dans la population de 18 ans et +	129,6	23,2	106,4	60,3	18,8
			Montant moyen des libéralités déclarées au code 3940 (autres que celles liées à l'enseignement et à la recherche)	874,7	138,2	736,5	235,4	82,1

Annexe 4 : Composition des clusters de communes

Cluster	Clusteur majeur	nb	Communes
Cluster 1	A	17	Mont-de-l'Enclus, Arlon, Attert, Aubange, Messancy, Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Neufchâteau, Libramont, Etalle, Musson, St-Léger, Tintigny, Habay
Cluster 2	A	57	Beauvechain, Braine-le-Château, Chaumont-Gistoux, Court-St-Etienne, Genappe, Grez-Doiceau, Incourt, Ittre, Jodoigne, Perwez, Villers-la-Ville, Chastre, Hélécinne, Orp-Jauche, Ramillies, Rebecq, Walhain, Chièvres, Gerpinnes, Jurbise, Silly, Ham-sur-Heure, Burdinne, Héron, Modave, Nandrin, Verlaine, Anthisnes, Dalhem, Juprelle, Sprimont, Neupré, Aubel, Baelen, Jalhay, Olne, Theux, Thimister-Clermont, Berloz, Braives, Crisnée, Donceel, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Lincet, Remicourt, Faimés, Hamois, Yvoir, Assesse, Eghezée, Floreffe, Gesves, Profondeville, Fernelmont, La Bruyère, Gembloux
Cluster 3	A	9	Amel, Büllingen, Bütgenbach, Kelmis, Lontzen, Raeren, St-Vith, Waimes, Burg-Reuland
Cluster 4	A	8	Braine-l'Alleud, La Hulpe, Mont-St-Guibert, Rixensart, Waterloo, Wavre, Lasne, Ottignies-LLN,
Cluster 5	A	20	Brugelette, Ellezelles, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lens, Honnelles, Quévy, Lobbes, Estinnes, Celles, Pecq, Rumes, Brunehaut, Clavier, Marchin, Ouffet, Tinlot, Plombières, Mettet, Ohey
Cluster 6	B	43	Ferrières, Hamoir, Aywaille, Lierneux, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts, Martelange, Houffalize, Vielsalm, Gouvy, Ste-Ode, Durbuy, Erezée, Hotton, La Roche, Nassogne, Rendeux, Tenneville, Manhay, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont, Libin, Paliseul, St-Hubert, Tellin, Wellin, Chiny, Florenville, Meix-devant-Virton, Rouvroy, Anhée, Beauraing, Bièvre, Gedinne, Havelange, Houyet, Onhaye, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Cerfontaine, Philippeville
Cluster 7	A	31	Nivelles, Tubize, Ath, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles, Seneffe, Les Bons Villers, Braine-le-Comte, Enghien, Lessines, Le Roeulx, Soignies, Ecaussinnes, Thuin, Leuze-en-Hainaut, Villers-le-Bouillet, Wanze, Awans, Bassenge, Chaudfontaine, Esneux, Soumagne, Blégny, Herve, Hannut, Oreya, Waremme, Wasseiges, Fosses-la-Ville, Sombreffe, Walcourt
Cluster 8	B	15	Comines, Estaimpuis, Huy, Eupen, Malmédy, Spa, Welkenraedt, Marche, Bertrix, Virton, Ciney, Dinant, Rochefort, Andenne, Florennes
Cluster 9	B	13	Beloil, Beaumont, Chimay, Erquelines, Froidchapelle, Momignies, Sivry-Rance, Péruwelz, Comblain-au-Pont, Hastière, Couvin, Doische, Virroinval
Cluster 10	C	16	Merbes-le-Château, Antoing, Amay, Engis, Ans, Beyne-Heusay, Fléron, Oupeye, Visé, Grâce-Hollogne, Flémalle, Trooz, Limbourg, Pepinster, St-Georges-sur-Meuse, Jemeppe-sur-Sambre
Cluster 11	C	21	Bernissart, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Manage, Aiseau-Presles, Dour, Frameries, Hensies, Mons, Quiévrain, St-Ghislain, Mouscron, La Louvière, Anderlues, Binche, Morlanwelz, Tournai, Namur, Sambreville
Cluster 12	C	10	Châtelet, Farciennes, Boussu, Quaregnon, Colfontaine, Herstal, St-Nicolas, Seraing, Dison, Verviers
Cluster 13	C	2	Charleroi, Liège

Annexe 5 : Indicateur synthétique des conditions de bien-être par dimension et par commune

Remarques importantes concernant la lecture du tableau et l'interprétation des résultats

- 1) La deuxième colonne du tableau fournit les scores de l'ICBE pour l'ensemble des 262 communes wallonnes et pour la Région. Les valeurs présentées sont les valeurs originales de l'ICBE, qui fluctuent entre 0,42 et 0,65. Ces scores communaux peuvent être comparés avec le score moyen régional de l'ICBE, **mais pas** avec les scores par dimensions. Les raisons sont expliquées au point 3.1 du document.
- 2) Les colonnes 3 à 21 du tableau fournissent les scores de l'ICBE par dimensions pour l'ensemble des communes et pour la Région. Pour permettre une comparaison des dimensions entre elles, les valeurs communales ont été normalisées (par la méthode Min-Max) une deuxième fois (voir explications au point 3.1 du document). Les données s'étalent donc de 0 à 1. Il en découle que la lecture peut se faire par comparaison avec les scores régionaux par dimensions, **mais pas** avec le score moyen de l'ICBE par commune.
- 3) Les valeurs faibles, inférieures à 0,4, sont surlignées en rouge et les valeurs élevées, supérieures à 0,6, sont surlignées en vert.

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Aiseau-Presles	0,51	0,54	0,49	0,33	0,33	0,45	0,72	0,49	0,25	0,80	0,71	0,90	0,57	0,17	0,69	0,33	0,82	0,75	0,80	0,15
Amay	0,49	0,46	0,46	0,53	0,41	0,34	0,85	0,52	0,54	0,73	0,73	0,38	0,67	0,39	0,59	0,31	0,78	0,49	0,27	0,21
Amel	0,64	0,52	0,97	0,43	0,82	0,75	0,00	0,87	0,10	0,99	0,62	0,46	0,38	1,00	0,85	0,92	0,75	0,77	0,78	0,65
Andenne	0,52	0,52	0,53	0,56	0,49	0,41	0,71	0,59	0,45	0,75	0,96	0,41	0,56	0,27	0,51	0,44	0,78	0,71	0,37	0,22
Anderlues	0,48	0,40	0,59	0,55	0,33	0,45	0,16	0,46	0,67	0,66	0,85	0,36	0,38	0,28	0,36	0,63	0,90	0,75	0,66	0,08
Anhée	0,54	0,39	0,79	0,41	0,57	0,49	0,24	0,85	0,19	0,89	0,55	0,22	0,48	0,52	0,60	0,86	0,74	0,77	0,37	0,30
Ans	0,49	0,66	0,43	0,68	0,32	0,38	0,87	0,15	0,73	0,54	0,74	0,33	0,50	0,12	0,71	0,73	0,79	0,46	0,57	0,29
Anthistes	0,58	0,44	0,86	0,62	0,72	0,73	0,00	0,90	0,00	0,93	0,78	0,46	0,77	0,59	0,64	0,56	0,53	0,68	0,28	0,38
Antoing	0,48	0,42	0,42	0,62	0,46	0,38	0,62	0,36	0,46	0,77	0,54	0,35	0,22	0,32	0,46	0,65	0,86	0,68	0,73	0,13
Arlon	0,60	0,77	0,36	0,68	0,80	0,70	0,76	0,55	0,55	0,79	0,73	0,48	0,44	0,53	0,62	0,48	0,37	0,70	0,67	0,39
Assesse	0,64	0,61	0,84	0,48	0,87	0,76	0,58	0,83	0,14	0,80	0,73	0,81	0,63	0,71	0,73	0,68	0,46	0,51	0,78	0,48
Ath	0,53	0,58	0,58	0,60	0,62	0,53	0,63	0,26	0,52	0,70	0,68	0,37	0,58	0,32	0,61	0,60	0,69	0,56	0,45	0,27

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux \leftrightarrow malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Attert	0,62	0,56	0,74	0,74	1,00	1,00	0,00	0,96	0,00	0,98	0,54	0,32	0,46	0,90	0,57	0,56	0,00	0,29	0,66	0,41
Aubange	0,56	0,58	0,67	0,66	0,71	0,64	0,86	0,60	0,41	0,70	0,73	0,34	0,31	0,43	0,55	0,63	0,62	0,50	0,61	0,15
Aubel	0,60	0,58	0,78	0,86	0,76	0,66	0,00	0,47	0,65	0,94	0,76	0,96	0,69	0,34	0,77	0,51	0,59	0,70	0,60	0,33
Awans	0,54	0,47	0,62	0,56	0,58	0,61	0,33	0,62	0,40	0,71	0,63	0,45	0,59	0,44	0,68	0,58	0,61	0,75	0,43	0,28
Aywaille	0,54	0,44	0,77	0,43	0,56	0,42	0,42	0,87	0,32	0,79	0,54	0,51	0,51	0,53	0,50	0,49	0,70	0,73	0,60	0,30
Baelen	0,58	0,54	0,68	0,65	0,73	0,68	0,53	0,54	0,00	0,87	0,73	0,43	0,57	0,71	0,68	0,62	0,63	0,69	0,66	0,48
Bassenge	0,54	0,52	0,54	0,72	0,54	0,60	0,35	0,46	0,51	0,77	0,59	0,37	0,71	0,51	0,61	0,45	0,71	0,77	0,77	0,27
Bastogne	0,57	0,57	0,56	0,93	0,71	0,56	0,59	0,48	0,57	0,68	0,65	0,41	0,67	0,66	0,61	0,65	0,66	0,84	0,46	0,22
Beaumont	0,49	0,34	0,67	0,40	0,52	0,43	0,36	0,62	0,37	0,62	0,62	0,44	0,45	0,37	0,18	0,46	0,78	0,94	0,51	0,21
Beauraing	0,54	0,34	0,81	0,66	0,51	0,45	0,32	0,82	0,32	0,78	0,79	0,29	0,68	0,38	0,53	0,76	0,78	0,87	0,45	0,30
Beuvechain	0,61	0,59	0,65	0,46	0,87	0,79	0,00	0,54	0,37	0,95	0,74	0,51	0,81	0,80	0,66	0,54	0,35	0,69	0,58	0,58
Beloil	0,51	0,48	0,78	0,59	0,53	0,48	0,05	0,54	0,24	0,73	0,72	0,35	0,42	0,27	0,34	0,72	0,79	0,77	0,29	0,16
Berloz	0,55	0,48	0,74	0,59	0,76	0,66	0,02	0,74	0,00	0,85	0,72	0,21	0,50	0,78	0,59	0,54	0,54	0,46	0,09	0,27
Bernissart	0,50	0,50	0,60	0,46	0,34	0,36	0,50	0,56	0,25	0,66	0,82	0,50	0,66	0,26	0,60	0,68	0,84	0,61	0,55	0,07
Bertogne	0,61	0,50	0,94	0,84	0,89	0,75	0,00	0,90	0,14	0,94	0,62	0,26	0,47	0,55	0,67	0,76	0,64	0,63	0,69	0,21
Bertrix	0,56	0,43	0,65	0,77	0,67	0,49	0,63	0,63	0,48	0,85	0,65	0,49	0,55	0,28	0,35	0,70	0,77	0,68	0,57	0,49
Beyne-Heusay	0,49	0,52	0,40	0,73	0,28	0,41	0,79	0,27	0,68	0,77	0,73	0,43	0,42	0,21	0,73	0,71	0,76	0,48	0,62	0,21
Bièvre	0,54	0,27	0,99	0,52	0,60	0,52	0,14	0,84	0,02	0,90	0,59	0,58	0,69	0,63	0,49	0,78	0,84	0,75	0,00	0,24
Binche	0,51	0,62	0,50	0,56	0,32	0,46	0,60	0,37	0,64	0,74	0,79	0,34	0,60	0,27	0,51	0,68	0,87	0,48	0,62	0,17
Blégny	0,56	0,60	0,61	0,79	0,61	0,70	0,06	0,48	0,40	0,75	0,65	0,45	0,54	0,59	0,65	0,65	0,58	0,63	0,69	0,35
Bouillon	0,53	0,21	0,74	0,52	0,62	0,37	0,00	0,79	0,42	0,88	0,78	0,47	0,59	0,23	0,49	0,80	0,89	0,89	0,60	0,49
Boussu	0,46	0,49	0,49	0,62	0,11	0,29	0,91	0,37	0,64	0,62	0,49	0,54	0,27	0,02	0,54	0,66	0,94	0,81	0,65	0,09
Braine-l'Alleud	0,60	0,77	0,00	0,65	0,79	0,73	0,89	0,46	0,61	0,79	0,88	0,41	0,48	0,53	0,69	0,49	0,48	0,67	0,62	0,53
Braine-le-Château	0,58	0,61	0,58	0,20	0,78	0,77	0,41	0,58	0,33	0,83	0,71	0,50	0,39	0,75	0,71	0,50	0,53	0,64	0,55	0,48
Braine-le-Comte	0,55	0,62	0,38	0,47	0,65	0,57	0,73	0,37	0,58	0,81	0,65	0,29	0,64	0,47	0,47	0,66	0,62	0,65	0,49	0,38
Braives	0,59	0,47	0,84	0,40	0,72	0,72	0,54	0,71	0,18	0,88	0,78	0,94	0,72	0,39	0,71	0,56	0,54	0,79	0,21	0,31

communes	ICBE																			
		Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux \leftrightarrow malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Brugelette	0,53	0,49	0,51	0,14	0,62	0,57	0,83	0,62	0,00	0,71	0,62	0,48	0,40	0,71	0,52	0,44	0,69	0,76	0,43	0,26
Brunehaut	0,55	0,49	0,65	0,66	0,66	0,56	0,00	0,64	0,18	0,85	0,79	0,32	0,54	0,49	0,71	0,72	0,77	0,78	0,56	0,19
Büllingen	0,63	0,38	1,00	0,47	0,81	0,77	0,13	0,73	0,33	0,85	0,60	0,62	0,66	0,77	0,72	0,95	0,81	0,71	1,00	0,74
Burdinne	0,59	0,54	0,88	0,54	0,83	0,75	0,00	0,82	0,14	0,86	0,76	0,40	0,74	0,74	0,64	0,62	0,46	0,62	0,09	0,40
Burg-Reuland	0,62	0,49	0,98	0,29	0,90	0,77	0,00	0,95	0,00	1,00	0,49	0,15	0,22	0,80	0,79	0,83	0,79	0,74	0,76	0,51
Bütgenbach	0,62	0,44	0,94	0,45	0,73	0,73	0,16	0,79	0,54	0,95	0,67	0,64	0,20	0,66	0,78	0,91	0,84	0,78	0,73	0,64
Celles	0,55	0,37	0,76	0,49	0,72	0,70	0,06	0,56	0,08	0,92	0,51	0,49	0,43	0,49	0,76	0,91	0,71	0,78	0,42	0,19
Cerfontaine	0,51	0,35	0,83	0,52	0,51	0,42	0,00	0,81	0,22	0,79	0,64	0,21	0,48	0,25	0,33	0,73	0,81	0,77	0,62	0,19
Chapelle-lez-Herlaimont	0,48	0,57	0,13	0,62	0,26	0,39	0,79	0,30	0,43	0,55	0,63	0,50	0,46	0,13	0,71	0,74	0,89	0,70	0,60	0,05
Charleroi	0,45	1,00	0,37	0,49	0,09	0,16	0,92	0,01	0,78	0,00	0,79	0,37	0,48	0,08	0,48	0,63	0,96	0,71	0,57	0,15
Chastre	0,58	0,59	0,39	0,71	0,82	0,72	0,49	0,53	0,36	0,88	0,49	0,45	0,49	0,77	0,78	0,44	0,31	0,59	0,61	0,49
Châtelet	0,43	0,59	0,23	0,32	0,10	0,24	0,85	0,10	0,84	0,59	0,58	0,35	0,30	0,01	0,66	0,66	0,95	0,54	0,67	0,07
Chaufontaine	0,57	0,63	0,62	0,74	0,65	0,62	0,65	0,53	0,57	0,77	0,87	0,35	0,82	0,30	0,76	0,41	0,48	0,67	0,45	0,63
Chaumont-Gistoux	0,60	0,68	0,55	0,39	0,86	0,75	0,00	0,67	0,22	0,91	0,81	0,60	0,71	0,55	0,76	0,21	0,22	0,62	0,64	0,67
Chièvres	0,56	0,47	0,67	0,71	0,70	0,65	0,59	0,45	0,26	0,87	0,64	0,77	0,59	0,59	0,55	0,48	0,63	0,45	0,62	0,18
Chimay	0,50	0,47	0,82	0,51	0,39	0,28	0,23	0,65	0,40	0,66	0,73	0,39	0,27	0,40	0,67	0,68	0,88	0,86	0,44	0,25
Chiny	0,56	0,35	0,85	0,82	0,73	0,62	0,30	0,80	0,29	0,90	0,65	0,61	0,56	0,55	0,28	0,43	0,70	0,78	0,14	0,34
Ciney	0,54	0,50	0,65	0,54	0,61	0,43	0,72	0,63	0,60	0,75	0,74	0,36	0,52	0,39	0,45	0,55	0,74	0,68	0,44	0,35
Clavier	0,55	0,37	0,87	0,46	0,71	0,65	0,00	0,83	0,11	0,94	0,55	0,58	0,36	0,66	0,45	0,43	0,59	0,75	0,46	0,38
Colfontaine	0,43	0,47	0,56	0,57	0,04	0,29	0,67	0,35	0,73	0,64	0,60	0,37	0,00	0,10	0,46	0,63	0,98	0,38	0,63	0,08
Comblain-au-Pont	0,52	0,35	0,69	0,47	0,49	0,47	0,60	0,88	0,27	0,84	0,73	0,71	0,28	0,20	0,50	0,72	0,80	0,49	0,13	0,32
Comines	0,53	0,52	0,36	0,73	0,41	0,50	0,39	0,27	0,54	0,88	0,85	0,57	0,54	0,52	0,57	0,72	0,88	0,68	0,59	0,19
Courcelles	0,46	0,58	0,39	0,24	0,29	0,41	0,77	0,36	0,46	0,43	0,60	0,42	0,36	0,25	0,48	0,65	0,87	0,50	0,58	0,13
Court-St-Etienne	0,61	0,68	0,24	0,67	0,83	0,68	0,89	0,65	0,19	0,87	0,58	0,43	0,70	0,62	0,80	0,48	0,44	0,83	0,79	0,57
Couvin	0,47	0,30	0,72	0,43	0,31	0,27	0,47	0,74	0,40	0,70	0,56	0,34	0,38	0,23	0,39	0,66	0,90	0,73	0,40	0,22
Crisnée	0,54	0,47	0,73	0,36	0,74	0,66	0,00	0,58	0,30	0,74	0,73	0,00	0,75	0,73	0,67	0,64	0,50	0,71	0,53	0,21

communes	ICBE																			
		Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux \leftrightarrow malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Dalhem	0,59	0,65	0,60	0,78	0,77	0,71	0,00	0,58	0,00	0,89	0,69	0,36	0,76	0,79	0,70	0,70	0,52	0,49	0,75	0,29
Daverdisse	0,57	0,29	0,98	0,66	0,69	0,54	0,00	1,00	0,32	0,92	0,55	0,53	0,56	0,70	0,62	0,66	0,81	0,77	0,36	0,33
Dinant	0,51	0,46	0,48	0,41	0,45	0,20	0,63	0,75	0,57	0,75	0,79	0,68	0,50	0,12	0,28	0,76	0,84	0,59	0,29	0,32
Dison	0,44	0,51	0,15	0,63	0,12	0,02	0,88	0,25	0,68	0,83	0,73	0,32	0,35	0,12	0,58	0,70	0,90	0,56	0,60	0,18
Doische	0,50	0,14	0,90	0,28	0,57	0,51	0,00	0,94	0,15	0,97	0,50	0,79	0,45	0,30	0,00	0,70	0,84	0,44	0,06	0,14
Donceel	0,62	0,53	0,78	0,88	0,83	0,81	0,15	0,58	0,18	0,90	0,71	0,53	0,82	0,93	0,67	0,62	0,46	0,84	0,97	0,39
Dour	0,48	0,44	0,49	0,67	0,22	0,35	0,35	0,58	0,56	0,64	0,83	0,44	0,62	0,23	0,41	0,69	0,91	0,65	0,59	0,12
Durbuy	0,52	0,27	0,79	0,31	0,59	0,44	0,30	0,75	0,17	0,79	0,67	0,37	0,54	0,55	0,48	0,79	0,79	0,84	0,31	0,32
Ecaussinnes	0,54	0,56	0,61	0,54	0,60	0,52	0,88	0,40	0,55	0,87	0,67	0,39	0,51	0,44	0,51	0,47	0,73	0,61	0,46	0,27
Eghezée	0,60	0,56	0,74	0,49	0,81	0,72	0,32	0,64	0,37	0,85	0,94	0,45	0,70	0,66	0,58	0,70	0,54	0,58	0,50	0,33
Ellezelles	0,55	0,39	0,77	0,35	0,67	0,68	0,27	0,52	0,24	0,95	0,60	0,38	0,57	0,50	0,45	0,63	0,70	0,69	0,86	0,30
Enghien	0,58	0,63	0,31	0,74	0,71	0,65	0,68	0,54	0,55	0,81	0,73	0,43	0,49	0,42	0,62	0,69	0,60	0,68	0,71	0,34
Engis	0,44	0,43	0,51	0,43	0,29	0,24	0,63	0,41	0,60	0,68	0,55	0,47	0,23	0,29	0,76	0,38	0,84	0,52	0,21	0,10
Erezée	0,52	0,31	0,87	0,40	0,57	0,55	0,00	0,86	0,11	0,80	0,53	0,34	0,42	0,65	0,62	0,71	0,70	0,58	0,26	0,31
Erquelines	0,49	0,49	0,59	0,64	0,40	0,42	0,69	0,46	0,42	0,59	0,64	0,38	0,35	0,40	0,34	0,60	0,87	0,66	0,41	0,16
Esneux	0,57	0,56	0,73	0,66	0,65	0,56	0,89	0,80	0,53	0,77	0,65	0,39	0,61	0,31	0,68	0,42	0,57	0,58	0,43	0,57
Estaimpuis	0,53	0,49	0,52	0,50	0,53	0,63	0,26	0,35	0,18	0,68	0,60	0,73	0,68	0,31	0,67	0,71	0,77	0,74	0,60	0,44
Estinnes	0,50	0,47	0,69	0,50	0,51	0,56	0,06	0,52	0,12	0,74	0,68	0,45	0,27	0,34	0,57	0,58	0,72	0,46	0,59	0,44
Etalle	0,58	0,48	0,81	0,83	0,86	0,85	0,00	0,80	0,20	0,93	0,51	0,27	0,35	0,86	0,57	0,48	0,26	0,50	0,37	0,35
Eupen	0,57	0,59	0,19	0,54	0,64	0,57	0,85	0,34	0,64	0,87	0,82	0,26	0,55	0,47	0,64	0,65	0,74	0,82	0,75	0,62
Faimes	0,59	0,45	0,87	0,44	0,74	0,76	0,00	0,67	0,20	0,97	0,74	0,75	0,71	0,91	0,59	0,63	0,46	0,73	0,21	0,32
Farciennes	0,42	0,43	0,16	0,39	0,02	0,24	0,99	0,28	0,46	0,64	0,67	0,39	0,31	0,17	0,48	0,64	1,00	0,50	0,87	0,00
Fauvillers	0,58	0,41	0,84	0,54	0,83	0,70	0,00	0,97	0,19	0,89	0,58	0,57	0,52	0,60	0,72	0,58	0,48	0,35	0,29	0,37
Fernelmont	0,57	0,52	0,90	0,52	0,86	0,72	0,10	0,67	0,27	0,77	0,64	0,40	0,38	0,56	0,59	0,59	0,47	0,54	0,39	0,36
Ferrières	0,58	0,35	0,90	0,33	0,73	0,62	0,09	0,83	0,13	0,74	0,60	0,58	0,71	0,59	0,71	0,61	0,60	0,85	0,58	0,96
Fexhe-le-Haut-Clocher	0,58	0,51	0,72	0,55	0,71	0,67	0,90	0,58	0,20	0,84	0,62	0,23	0,78	0,80	0,94	0,76	0,57	0,32	0,54	0,26

communes	ICBE	Indicateurs de bien-être						Indicateurs de cadre de vie			Indicateurs de participation			Indicateurs d'accès			Indicateurs de gestion		Indicateur de sentiment	Indicateur d'engagement
		Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux <-> malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Flémalle	0,47	0,50	0,54	0,58	0,25	0,27	0,76	0,52	0,47	0,62	0,65	0,52	0,55	0,08	0,57	0,63	0,82	0,41	0,38	0,16
Fléron	0,49	0,51	0,40	0,80	0,33	0,46	0,69	0,38	0,59	0,74	0,79	0,57	0,42	0,21	0,72	0,41	0,78	0,39	0,52	0,29
Fleurus	0,50	0,60	0,53	0,59	0,30	0,44	0,69	0,32	0,61	0,62	0,65	0,41	0,42	0,30	0,58	0,67	0,84	0,79	0,73	0,17
Flobecq	0,56	0,44	0,79	0,41	0,65	0,56	0,38	0,67	0,00	0,97	0,69	0,72	0,35	0,62	0,41	0,55	0,70	0,87	0,57	0,22
Floreffe	0,59	0,51	0,79	0,49	0,78	0,67	0,60	0,84	0,30	0,82	0,81	0,36	0,60	0,59	0,60	0,59	0,51	0,64	0,30	0,39
Florennes	0,53	0,39	0,77	0,47	0,53	0,43	0,46	0,76	0,46	0,75	0,62	0,49	0,56	0,45	0,51	0,75	0,76	0,54	0,56	0,16
Florenville	0,54	0,20	0,92	0,68	0,56	0,41	0,38	0,84	0,48	0,74	0,81	0,66	0,75	0,32	0,58	0,67	0,84	0,75	0,48	0,33
Fontaine-l'Évêque	0,46	0,57	0,52	0,42	0,26	0,38	0,32	0,27	0,64	0,51	0,82	0,36	0,57	0,10	0,46	0,64	0,89	0,42	0,57	0,07
Fosses-la-Ville	0,52	0,46	0,74	0,45	0,51	0,45	0,00	0,64	0,33	0,75	0,78	0,55	0,56	0,51	0,69	0,49	0,65	0,53	0,54	0,19
Frameries	0,50	0,57	0,64	0,52	0,29	0,41	0,69	0,20	0,71	0,77	0,77	0,49	0,47	0,05	0,47	0,64	0,86	0,83	0,59	0,14
Frasnes-lez-Anvaing	0,55	0,45	0,86	0,51	0,65	0,62	0,01	0,52	0,16	0,88	0,63	0,64	0,55	0,67	0,48	0,55	0,70	0,69	0,53	0,22
Froidchapelle	0,46	0,19	0,73	0,17	0,41	0,35	0,00	0,69	0,25	0,71	0,58	0,31	0,29	0,46	0,51	0,74	0,89	0,80	0,44	0,20
Gedinne	0,53	0,25	0,95	0,74	0,58	0,53	0,03	0,89	0,30	0,85	0,59	0,45	0,67	0,28	0,50	0,77	0,82	0,41	0,44	0,25
Geer	0,58	0,50	0,87	0,55	0,80	0,69	0,41	0,66	0,18	0,91	0,77	0,22	0,67	0,76	0,69	0,62	0,44	0,49	0,40	0,26
Gembloux	0,58	0,57	0,54	0,85	0,78	0,63	0,71	0,53	0,50	0,80	0,81	0,30	0,67	0,66	0,60	0,42	0,48	0,58	0,55	0,43
Genappe	0,58	0,65	0,52	0,27	0,78	0,71	0,43	0,54	0,39	0,85	0,68	0,37	0,68	0,56	0,64	0,50	0,49	0,50	0,67	0,50
Gerpennes	0,57	0,60	0,66	0,65	0,62	0,70	0,00	0,88	0,22	0,74	0,63	0,35	0,50	0,53	0,63	0,57	0,56	0,75	0,67	0,40
Gesves	0,59	0,48	0,80	0,45	0,81	0,64	0,00	0,86	0,22	0,85	0,69	0,46	0,78	0,69	0,69	0,61	0,53	0,58	0,54	0,37
Gouvy	0,58	0,36	0,86	0,60	0,78	0,54	0,20	0,92	0,15	0,77	0,58	0,68	0,40	0,74	0,58	0,74	0,73	0,77	0,68	0,33
Grâce-Hollogne	0,47	0,52	0,42	0,53	0,20	0,37	0,77	0,60	0,41	0,52	0,67	0,39	0,40	0,28	0,53	0,65	0,84	0,53	0,59	0,08
Grez-Doiceau	0,63	0,65	0,58	0,37	0,84	0,77	0,33	0,69	0,24	0,95	0,82	0,62	0,83	0,74	0,72	0,57	0,46	0,49	0,67	0,63
Habay	0,59	0,59	0,69	0,90	0,85	0,77	0,49	0,86	0,43	0,85	0,64	0,51	0,26	0,59	0,51	0,39	0,36	0,40	0,34	0,34
Hamoir	0,55	0,37	0,81	0,65	0,58	0,49	0,73	0,85	0,43	0,71	0,62	0,34	0,68	0,52	0,61	0,72	0,75	0,57	0,36	0,38
Hamois	0,59	0,56	0,83	0,48	0,77	0,67	0,22	0,81	0,30	0,87	0,56	0,34	0,48	0,58	0,60	0,64	0,56	0,66	0,94	0,36
Ham-sur-Heure	0,59	0,65	0,75	0,59	0,78	0,75	0,48	0,70	0,23	0,76	0,51	0,62	0,64	0,49	0,65	0,28	0,51	0,78	0,53	0,33
Hannut	0,56	0,49	0,80	0,59	0,70	0,60	0,30	0,55	0,42	0,83	0,76	0,56	0,47	0,45	0,72	0,56	0,57	0,56	0,51	0,32

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux \leftrightarrow malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Hastière	0,45	0,18	0,76	0,03	0,17	0,20	0,04	0,80	0,31	0,84	0,67	0,61	0,52	0,49	0,23	0,74	0,95	0,59	0,51	0,09
Havelange	0,57	0,37	0,76	0,77	0,74	0,56	0,00	0,80	0,37	0,92	0,54	0,37	0,51	0,64	0,60	0,77	0,70	0,83	0,18	0,51
Hélécine	0,55	0,52	0,72	0,27	0,80	0,68	0,35	0,53	0,12	0,78	0,72	0,42	0,64	0,68	0,77	0,56	0,60	0,00	0,79	0,31
Hensies	0,48	0,47	0,57	0,49	0,29	0,45	0,52	0,58	0,59	0,64	0,71	0,52	0,49	0,14	0,47	0,40	0,85	0,41	0,86	0,10
Herbeumont	0,55	0,24	0,90	0,79	0,68	0,41	0,00	0,78	0,41	0,94	0,53	0,61	0,49	0,58	0,53	0,73	0,79	0,72	0,30	0,34
Héron	0,57	0,58	0,85	0,51	0,71	0,70	0,00	0,70	0,18	0,79	0,73	0,15	0,64	0,68	0,67	0,62	0,53	0,65	0,51	0,28
Herstal	0,47	0,57	0,38	0,63	0,12	0,26	1,00	0,21	0,93	0,53	0,78	0,39	0,58	0,09	0,70	0,69	0,89	0,57	0,61	0,12
Herve	0,57	0,60	0,52	0,84	0,59	0,59	0,53	0,58	0,47	0,82	0,67	0,40	0,68	0,54	0,67	0,67	0,60	0,65	0,58	0,44
Honnelles	0,52	0,45	0,86	0,81	0,61	0,66	0,00	0,52	0,13	0,84	0,50	0,50	0,41	0,53	0,44	0,60	0,72	0,19	0,42	0,23
Hotton	0,57	0,44	0,75	0,49	0,56	0,51	0,37	0,91	0,43	0,74	0,76	0,93	0,85	0,46	0,41	0,65	0,78	0,70	0,52	0,18
Houffalize	0,57	0,37	0,90	0,51	0,71	0,58	0,16	0,83	0,23	0,85	0,69	0,47	0,40	0,61	0,57	0,82	0,78	0,81	0,59	0,33
Houyet	0,55	0,34	0,93	0,40	0,67	0,38	0,21	0,89	0,17	0,84	0,67	0,88	0,71	0,32	0,42	0,73	0,79	0,73	0,15	0,30
Huy	0,48	0,54	0,41	0,57	0,35	0,11	0,78	0,51	0,73	0,61	0,85	0,41	0,63	0,14	0,58	0,44	0,83	0,75	0,26	0,34
Incourt	0,56	0,48	0,60	0,06	0,83	0,69	0,19	0,56	0,09	0,96	0,59	0,65	0,73	0,71	0,69	0,52	0,41	0,10	0,76	0,43
Ittre	0,59	0,63	0,50	0,30	0,83	0,70	0,00	0,61	0,44	0,87	0,60	0,76	0,46	0,57	0,75	0,52	0,46	0,67	0,56	0,44
Jalhay	0,60	0,63	0,82	0,63	0,75	0,72	0,10	0,81	0,36	0,94	0,72	0,24	0,32	0,71	0,73	0,67	0,49	0,50	0,88	0,50
Jemeppe-sur-Sambre	0,50	0,51	0,67	0,62	0,49	0,51	0,60	0,52	0,53	0,74	0,33	0,38	0,10	0,42	0,45	0,43	0,68	0,45	0,66	0,16
Jodoigne	0,54	0,58	0,66	0,25	0,76	0,58	0,17	0,52	0,45	0,84	0,65	0,38	0,42	0,49	0,55	0,34	0,59	0,50	0,68	0,38
Juprelle	0,52	0,47	0,60	0,67	0,69	0,70	0,26	0,49	0,13	0,65	0,59	0,30	0,43	0,66	0,64	0,60	0,57	0,34	0,44	0,30
Jurbise	0,58	0,56	0,74	0,35	0,75	0,81	0,49	0,61	0,27	0,76	0,65	0,79	0,50	0,62	0,72	0,43	0,41	0,52	0,62	0,27
Kelmis	0,58	0,60	0,33	0,46	0,48	0,53	0,79	0,72	0,65	0,96	0,56	0,44	0,22	0,66	1,00	0,76	0,82	0,62	0,66	0,33
La Bruyère	0,61	0,64	0,77	0,72	0,88	0,83	0,35	0,64	0,26	0,80	0,69	0,49	0,66	0,88	0,66	0,40	0,34	0,61	0,67	0,42
La Hulpe	0,61	0,68	0,12	0,56	0,84	0,77	0,88	0,56	0,55	0,87	0,59	0,42	0,63	0,56	0,76	0,28	0,37	0,95	0,62	1,00
La Louvière	0,48	0,65	0,28	0,57	0,20	0,27	0,84	0,21	0,78	0,57	0,82	0,47	0,49	0,26	0,59	0,64	0,89	0,71	0,72	0,10
La Roche	0,52	0,40	0,93	0,47	0,56	0,44	0,19	0,75	0,27	0,62	0,71	0,44	0,79	0,00	0,77	0,70	0,85	0,54	0,34	0,32
Lasne	0,62	0,76	0,43	0,41	0,92	0,81	0,01	0,64	0,25	0,81	0,76	0,45	1,00	0,58	0,76	0,00	0,29	0,85	0,78	0,88

communes	ICBE																			
		Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux <-> malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Le Roeulx	0,53	0,56	0,57	0,66	0,56	0,58	0,30	0,54	0,35	0,67	0,54	0,44	0,42	0,46	0,48	0,64	0,64	0,66	0,58	0,28
Léglise	0,58	0,39	0,93	0,46	0,90	0,74	0,00	0,98	0,00	0,84	0,58	0,43	0,44	0,68	0,64	0,81	0,41	0,46	0,16	0,30
Lens	0,54	0,50	0,79	0,53	0,78	0,70	0,39	0,66	0,36	0,80	0,00	0,16	0,33	0,30	0,38	0,71	0,67	0,73	0,54	0,24
Les Bons Villers	0,54	0,55	0,55	0,51	0,67	0,65	0,17	0,58	0,08	0,73	0,76	0,42	0,65	0,47	0,53	0,62	0,61	0,48	0,47	0,32
Lessines	0,52	0,52	0,70	0,39	0,52	0,53	0,66	0,37	0,41	0,76	0,73	0,35	0,31	0,40	0,54	0,69	0,78	0,58	0,61	0,15
Leuze-en-Hainaut	0,51	0,53	0,64	0,74	0,57	0,51	0,56	0,32	0,50	0,69	0,63	0,42	0,31	0,44	0,41	0,51	0,76	0,71	0,59	0,21
Libin	0,60	0,45	0,90	0,94	0,77	0,64	0,00	0,86	0,19	0,86	0,47	0,40	0,66	0,65	0,41	0,78	0,67	0,97	0,59	0,38
Libramont	0,60	0,55	0,63	0,93	0,80	0,62	0,56	0,76	0,40	0,79	0,59	0,36	0,58	0,60	0,45	0,76	0,58	0,95	0,61	0,30
Liège	0,47	0,99	0,07	0,53	0,13	0,08	0,98	0,14	1,00	0,30	0,76	0,37	0,51	0,27	0,58	0,51	0,89	0,66	0,39	0,36
Lierneux	0,51	0,00	0,82	0,66	0,70	0,58	0,00	0,86	0,27	0,77	0,62	0,43	0,89	0,52	0,09	0,80	0,64	0,69	0,14	0,32
Limbourg	0,56	0,55	0,71	0,77	0,53	0,47	0,71	0,61	0,57	0,85	0,56	0,45	0,54	0,42	0,65	0,73	0,73	0,70	0,49	0,30
Lincet	0,55	0,40	0,86	0,40	0,86	0,69	0,00	0,60	0,00	0,85	0,71	0,18	0,71	0,85	0,46	0,57	0,54	0,47	0,42	0,25
Lobbès	0,56	0,52	0,72	0,52	0,68	0,68	0,39	0,68	0,14	0,76	0,50	0,57	0,37	0,53	0,69	0,49	0,64	0,91	0,81	0,24
Lontzen	0,61	0,54	0,72	0,34	0,67	0,69	0,43	0,69	0,42	0,81	0,56	0,94	0,13	0,89	0,86	0,85	0,64	0,69	0,84	0,50
Malmédy	0,58	0,56	0,57	0,86	0,55	0,53	0,52	0,76	0,59	0,89	0,71	0,57	0,40	0,49	0,51	0,77	0,74	0,55	0,53	0,48
Manage	0,46	0,51	0,23	0,54	0,28	0,35	0,74	0,31	0,63	0,59	0,56	0,39	0,54	0,33	0,66	0,61	0,87	0,18	0,55	0,09
Manhay	0,58	0,37	0,95	0,51	0,74	0,65	0,00	0,90	0,08	0,70	0,68	0,49	0,75	0,52	0,68	0,82	0,71	0,77	0,80	0,26
Marche	0,57	0,51	0,48	0,71	0,56	0,45	0,78	0,71	0,56	0,68	0,91	0,64	0,62	0,35	0,61	0,72	0,74	0,86	0,63	0,34
Marchin	0,54	0,52	0,82	0,43	0,62	0,59	0,00	0,83	0,14	0,94	0,45	0,45	0,37	0,51	0,40	0,52	0,62	0,76	0,17	0,32
Martelange	0,53	0,17	0,84	0,33	0,73	0,64	0,00	0,91	0,00	0,80	0,71	0,52	0,80	0,56	0,81	0,55	0,58	0,57	0,12	0,21
Meix-devant-Virton	0,56	0,33	0,87	0,94	0,72	0,74	0,00	1,00	0,29	0,89	0,47	0,41	0,41	0,70	0,34	0,34	0,66	0,52	0,41	0,33
Merbes-le-Château	0,50	0,52	0,69	0,63	0,52	0,36	0,70	0,60	0,42	0,63	0,50	0,51	0,23	0,42	0,69	0,42	0,77	0,71	0,24	0,14
Messancy	0,61	0,62	0,65	0,83	0,84	0,89	0,48	0,80	0,30	0,91	0,60	0,28	0,53	0,61	0,67	0,63	0,36	0,59	0,42	0,28
Mettet	0,53	0,46	0,79	0,48	0,62	0,55	0,18	0,77	0,09	0,82	0,54	0,38	0,40	0,46	0,59	0,48	0,66	0,76	0,51	0,19
Modave	0,59	0,59	0,78	0,65	0,71	0,66	0,00	0,89	0,15	0,90	0,76	0,41	0,68	0,60	0,51	0,55	0,54	0,30	0,90	0,29
Momignies	0,49	0,44	0,77	0,41	0,38	0,38	0,00	0,67	0,26	0,63	0,68	0,57	0,46	0,37	0,23	0,71	0,95	0,74	0,26	0,08

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux \leftrightarrow malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Mons	0,48	0,64	0,46	0,50	0,34	0,33	0,73	0,27	0,70	0,49	0,76	0,36	0,54	0,18	0,46	0,44	0,81	0,64	0,62	0,29
Mont-de-l'Enclus	0,57	0,40	0,73	0,00	0,84	0,70	0,48	0,59	0,48	0,98	0,68	0,26	0,47	0,67	0,59	0,61	0,67	0,65	0,75	0,22
Montigny-le-Tilleul	0,59	0,68	0,65	0,86	0,68	0,70	0,88	0,53	0,45	0,59	0,74	0,50	0,63	0,28	0,64	0,55	0,60	0,97	0,65	0,41
Mont-St-Guibert	0,60	0,81	0,46	0,52	0,85	0,66	0,76	0,40	0,62	0,84	0,60	0,56	0,45	0,65	0,53	0,48	0,38	0,31	0,54	0,57
Morlanwelz	0,49	0,51	0,61	0,56	0,28	0,41	0,84	0,36	0,64	0,69	0,69	0,41	0,51	0,35	0,63	0,62	0,87	0,44	0,60	0,13
Mouscron	0,49	0,64	0,34	0,68	0,37	0,38	0,70	0,03	0,82	0,47	0,77	0,43	0,50	0,20	0,58	0,75	0,87	0,84	0,56	0,14
Musson	0,59	0,59	0,78	0,57	0,80	0,74	0,66	0,74	0,36	0,77	0,68	0,55	0,57	0,63	0,41	0,61	0,51	0,21	0,42	0,28
Namur	0,56	0,79	0,55	0,62	0,57	0,37	0,81	0,46	0,73	0,70	0,85	0,35	0,54	0,36	0,53	0,55	0,70	0,77	0,47	0,49
Nandrin	0,56	0,52	0,85	0,45	0,76	0,79	0,00	0,82	0,24	0,82	0,60	0,23	0,42	0,83	0,61	0,42	0,35	0,50	0,37	0,43
Nassogne	0,59	0,59	0,74	0,68	0,69	0,56	0,24	0,91	0,38	0,74	0,67	0,45	0,55	0,51	0,57	0,72	0,69	0,75	0,54	0,35
Neufchâteau	0,59	0,51	0,79	0,65	0,75	0,62	0,49	0,83	0,35	0,79	0,76	0,50	0,74	0,61	0,44	0,71	0,61	0,56	0,29	0,30
Neupré	0,58	0,59	0,70	0,61	0,76	0,80	0,00	0,73	0,28	0,80	0,56	0,58	0,50	0,66	0,70	0,40	0,37	0,53	0,40	0,58
Nivelles	0,58	0,69	0,00	0,53	0,66	0,54	0,94	0,35	0,89	0,71	0,85	0,62	0,78	0,27	0,70	0,70	0,64	0,83	0,61	0,54
Ohey	0,57	0,62	0,89	0,44	0,67	0,64	0,00	0,82	0,48	0,84	0,55	0,54	0,49	0,55	0,64	0,50	0,62	0,63	0,35	0,24
Olné	0,60	0,59	0,84	0,88	0,74	0,88	0,17	0,55	0,23	0,79	0,76	0,37	0,73	0,62	0,65	0,80	0,43	0,57	0,71	0,44
Onhaye	0,52	0,45	0,79	0,38	0,57	0,42	0,00	0,84	0,23	0,89	0,54	0,43	0,53	0,29	0,27	0,78	0,72	0,22	0,36	0,31
Oreye	0,55	0,45	0,71	0,68	0,60	0,59	0,21	0,54	0,43	0,80	0,60	0,89	0,59	0,59	0,39	0,57	0,62	0,85	0,21	0,17
Orp-Jauche	0,59	0,50	0,83	0,46	0,82	0,72	0,00	0,50	0,34	0,95	0,72	0,45	0,83	0,65	0,78	0,66	0,51	0,40	0,78	0,31
Ottignies-LLN	0,65	0,85	0,14	0,95	0,75	0,62	0,97	0,58	0,83	0,80	0,91	0,41	0,78	0,63	0,84	0,59	0,46	0,98	0,63	0,78
Ouffet	0,53	0,35	0,70	0,61	0,50	0,53	0,29	0,66	0,62	0,91	0,53	0,54	0,48	0,56	0,24	0,51	0,68	0,72	0,70	0,27
Oupeye	0,51	0,52	0,57	0,64	0,40	0,49	0,66	0,40	0,56	0,74	0,73	0,44	0,73	0,18	0,77	0,48	0,76	0,42	0,56	0,24
Paliseul	0,56	0,32	0,82	0,94	0,64	0,50	0,27	0,88	0,43	0,92	0,62	0,34	0,62	0,41	0,42	0,80	0,78	0,76	0,57	0,30
Pecq	0,54	0,52	0,43	0,50	0,64	0,58	0,00	0,45	0,40	0,70	0,67	0,44	0,64	0,54	0,66	0,74	0,69	0,74	0,59	0,20
Pepinster	0,54	0,58	0,57	0,71	0,48	0,48	0,82	0,73	0,52	0,82	0,55	0,36	0,24	0,28	0,54	0,73	0,72	0,61	0,40	0,25
Péruwelz	0,47	0,37	0,64	0,39	0,42	0,40	0,46	0,49	0,18	0,65	0,46	0,46	0,33	0,33	0,46	0,61	0,85	0,75	0,50	0,14
Perwez	0,57	0,49	0,54	0,74	0,88	0,72	0,41	0,46	0,13	0,89	0,71	0,29	0,44	0,76	0,66	0,54	0,49	0,60	0,63	0,40

communes	ICBE	ICBE						Qualité du cadre de vie et environnement			Communication			Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé			Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux <-> malheureux	Engagement citoyen
		Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique		Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent			
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Philippeville	0,52	0,33	0,77	0,52	0,53	0,42	0,28	0,72	0,22	0,68	0,64	0,56	0,66	0,31	0,42	0,74	0,81	0,68	0,67	0,24
Plombières	0,57	0,48	0,60	0,72	0,54	0,58	0,03	0,65	0,35	0,97	0,51	0,53	0,47	0,65	0,88	0,86	0,77	0,66	0,61	0,25
Pont-à-Celles	0,54	0,61	0,47	0,61	0,67	0,71	0,62	0,43	0,31	0,58	0,64	0,45	0,46	0,48	0,54	0,57	0,60	0,54	0,52	0,27
Profondeville	0,59	0,64	0,84	0,40	0,76	0,65	0,31	0,78	0,35	0,85	0,65	0,38	0,58	0,61	0,64	0,69	0,51	0,38	0,53	0,37
Quaregnon	0,46	0,60	0,51	0,53	0,11	0,29	0,79	0,00	0,75	0,72	0,65	0,54	0,39	0,13	0,62	0,64	0,95	0,63	0,60	0,07
Quévy	0,55	0,49	0,82	0,57	0,70	0,67	0,46	0,57	0,17	0,75	0,46	0,27	0,37	0,60	0,58	0,57	0,62	0,77	0,68	0,22
Quiévrain	0,46	0,44	0,47	0,63	0,25	0,34	0,78	0,38	0,80	0,50	0,60	0,60	0,22	0,27	0,30	0,68	0,92	0,63	0,50	0,11
Raeren	0,62	0,65	0,75	0,32	0,68	0,71	0,41	0,74	0,22	0,91	0,68	0,38	0,37	0,81	0,83	0,96	0,62	0,69	0,84	0,36
Ramillies	0,57	0,38	0,85	0,17	0,82	0,76	0,05	0,55	0,00	0,99	0,55	0,46	0,68	0,60	0,59	0,70	0,43	0,63	0,73	0,41
Rebecq	0,56	0,59	0,49	0,31	0,70	0,63	0,17	0,49	0,39	0,90	0,68	0,62	0,67	0,54	0,54	0,55	0,61	0,71	0,52	0,29
Remicourt	0,59	0,55	0,79	0,64	0,73	0,71	0,51	0,58	0,22	0,92	0,59	0,46	0,69	0,71	0,68	0,58	0,54	0,71	0,66	0,30
Rendeux	0,50	0,23	0,87	0,04	0,68	0,47	0,00	0,80	0,09	0,82	0,64	0,49	0,64	0,64	0,22	0,61	0,78	0,20	0,17	0,39
Rixensart	0,61	0,74	0,12	0,67	0,88	0,74	0,92	0,39	0,67	0,87	0,87	0,37	0,82	0,48	0,71	0,36	0,40	0,57	0,61	0,73
Rochefort	0,55	0,46	0,69	0,77	0,57	0,43	0,35	0,79	0,54	0,75	0,76	0,34	0,55	0,38	0,40	0,76	0,77	0,74	0,49	0,32
Rouvroy	0,51	0,20	0,70	0,77	0,75	0,62	0,04	0,76	0,00	0,84	0,68	0,48	0,52	0,58	0,30	0,36	0,68	0,38	0,19	0,34
Rumes	0,54	0,52	0,71	0,49	0,66	0,68	0,00	0,41	0,13	0,87	0,65	0,53	0,42	0,51	0,51	0,65	0,76	0,68	0,85	0,11
Sambreville	0,49	0,56	0,54	0,63	0,33	0,35	0,83	0,34	0,54	0,72	0,74	0,38	0,33	0,25	0,59	0,64	0,83	0,42	0,72	0,17
Seneffe	0,54	0,61	0,43	0,24	0,61	0,58	0,14	0,49	0,43	0,65	0,74	0,60	0,68	0,46	0,45	0,61	0,65	0,70	0,48	0,27
Seraing	0,43	0,65	0,26	0,61	0,04	0,00	0,95	0,16	0,76	0,52	0,72	0,37	0,42	0,00	0,55	0,64	0,94	0,51	0,55	0,13
Silly	0,57	0,57	0,71	0,60	0,82	0,78	0,22	0,50	0,06	0,86	0,56	0,35	0,52	0,72	0,67	0,55	0,44	0,59	0,49	0,31
Sivry-Rance	0,53	0,33	0,78	0,37	0,54	0,42	0,18	0,72	0,30	0,85	0,60	0,69	0,65	0,59	0,54	0,43	0,80	1,00	0,56	0,18
Soignies	0,54	0,59	0,40	0,54	0,59	0,53	0,56	0,36	0,45	0,79	0,81	0,36	0,64	0,43	0,55	0,63	0,67	0,76	0,58	0,34
Sombreffe	0,56	0,58	0,68	0,67	0,72	0,64	0,31	0,54	0,15	0,71	0,67	0,62	0,66	0,46	0,58	0,59	0,55	0,78	0,51	0,28
Somme-Leuze	0,57	0,51	0,82	0,39	0,60	0,54	0,00	0,82	0,17	0,89	0,64	0,62	0,31	0,79	0,62	0,78	0,74	0,64	0,36	0,29
Soumagne	0,53	0,54	0,51	0,81	0,51	0,54	0,40	0,38	0,42	0,79	0,81	0,39	0,67	0,43	0,64	0,48	0,67	0,65	0,53	0,26
Spa	0,52	0,41	0,44	0,53	0,32	0,32	0,84	0,80	0,75	0,74	0,69	0,36	0,72	0,24	0,30	0,72	0,83	0,89	0,35	0,38

communes	ICBE																			
		Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux <-> malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Sprimont	0,57	0,49	0,80	0,57	0,66	0,65	0,06	0,80	0,26	0,79	0,63	0,39	0,69	0,64	0,75	0,67	0,51	0,48	0,81	0,43
Stavelot	0,60	0,57	0,70	0,51	0,59	0,50	0,50	0,97	0,39	0,83	0,88	0,54	0,75	0,57	0,61	0,73	0,71	0,68	0,63	0,45
Ste-Ode	0,56	0,31	0,57	0,69	0,76	0,54	0,00	0,83	0,34	0,81	0,62	0,47	0,64	0,68	0,52	0,69	0,69	0,76	0,95	0,26
St-Georges-sur-Meuse	0,47	0,47	0,59	0,36	0,44	0,36	0,00	0,64	0,55	0,62	0,58	0,35	0,51	0,29	0,53	0,45	0,76	0,29	0,64	0,14
St-Ghislain	0,48	0,48	0,58	0,52	0,40	0,49	0,23	0,40	0,52	0,61	0,77	0,42	0,67	0,22	0,42	0,40	0,80	0,76	0,47	0,22
St-Hubert	0,56	0,39	0,85	0,84	0,64	0,51	0,39	0,79	0,52	0,78	0,67	0,74	0,45	0,24	0,24	0,77	0,72	0,77	0,18	0,34
St-Léger	0,61	0,59	0,54	0,88	0,75	0,80	0,04	0,91	0,49	0,91	0,71	0,38	0,71	0,44	0,43	0,77	0,43	0,63	0,82	0,23
St-Nicolas	0,45	0,60	0,03	0,61	0,00	0,26	0,97	0,36	0,92	0,61	0,63	0,42	0,20	0,06	0,63	0,68	0,93	0,60	0,53	0,11
Stoumont	0,56	0,28	0,83	0,65	0,76	0,65	0,09	0,95	0,00	0,85	0,64	0,25	0,52	0,58	0,95	0,75	0,57	0,48	0,52	0,55
St-Vith	0,64	0,59	0,85	0,39	0,84	0,73	0,24	0,87	0,47	0,91	0,78	0,44	0,22	0,74	0,69	1,00	0,74	0,71	0,69	0,67
Tellin	0,57	0,32	0,82	0,28	0,61	0,61	0,23	0,97	0,27	0,77	0,69	0,75	0,81	0,82	0,18	0,80	0,69	0,87	0,34	0,33
Tenneville	0,56	0,35	0,92	0,30	0,73	0,65	0,00	0,89	0,27	0,87	0,59	0,39	0,59	0,45	0,50	0,73	0,65	0,22	0,44	0,78
Theux	0,59	0,59	0,81	0,53	0,69	0,64	0,53	0,69	0,25	0,93	0,85	0,44	0,47	0,56	0,79	0,63	0,56	0,56	0,64	0,42
Thimister-Clermont	0,61	0,61	0,79	1,00	0,79	0,79	0,00	0,53	0,00	0,82	0,72	0,42	0,69	1,00	0,66	0,73	0,44	0,81	0,64	0,39
Thuin	0,56	0,58	0,62	0,38	0,65	0,59	0,61	0,57	0,62	0,67	0,71	0,47	0,60	0,45	0,56	0,57	0,65	0,70	0,81	0,33
Tinlot	0,56	0,37	0,74	0,40	0,79	0,75	0,00	0,83	0,01	0,83	0,58	0,51	0,42	0,45	0,56	0,47	0,46	0,88	0,81	0,42
Tintigny	0,62	0,39	0,90	0,84	0,83	0,78	0,17	0,93	0,38	0,94	0,65	1,00	0,75	0,34	0,72	0,74	0,55	0,36	0,65	0,25
Tournai	0,51	0,69	0,47	0,59	0,49	0,42	0,66	0,22	0,59	0,60	0,64	0,35	0,57	0,37	0,51	0,45	0,77	0,78	0,48	0,32
Trois-Ponts	0,59	0,55	0,84	0,53	0,51	0,51	0,45	0,95	0,42	0,84	0,58	0,90	0,41	0,47	0,87	0,66	0,75	0,68	0,79	0,34
Trooz	0,53	0,52	0,61	0,56	0,53	0,49	0,78	0,82	0,33	0,77	0,62	0,34	0,44	0,28	0,72	0,53	0,70	0,15	0,47	0,32
Tubize	0,53	0,61	0,21	0,37	0,56	0,54	0,72	0,45	0,43	0,89	0,67	0,33	0,43	0,60	0,58	0,48	0,75	0,53	0,58	0,19
Vaux-sur-Sûre	0,62	0,60	0,88	0,75	0,88	0,73	0,24	0,80	0,01	0,90	0,68	0,27	0,64	0,90	0,61	0,80	0,54	0,70	0,68	0,17
Verlaine	0,57	0,53	0,82	0,50	0,81	0,73	0,00	0,62	0,04	0,78	0,69	0,56	0,57	0,63	0,74	0,59	0,43	0,53	0,72	0,23
Verviers	0,46	0,62	0,08	0,63	0,13	0,08	0,93	0,10	0,88	0,69	0,65	0,40	0,53	0,18	0,61	0,72	0,87	0,71	0,46	0,33
Vielsalm	0,56	0,35	0,83	0,61	0,65	0,53	0,33	0,84	0,44	0,76	0,68	0,62	0,44	0,30	0,56	0,73	0,75	0,86	0,60	0,34
Villers-la-Ville	0,59	0,66	0,57	0,34	0,80	0,77	0,49	0,58	0,09	0,91	0,76	0,40	0,83	0,55	0,68	0,38	0,45	0,55	0,78	0,45

communes	ICBE	Santé et soins	Logement	Enseignement, formation, éducation	Emploi, travail	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Qualité du cadre de vie et environnement	Commerces et services de proximité	Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	Communication	Fonctionnement institutions et gestion publique	Décisions politiques et processus démocratique	Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	Accès de tous à la santé	Accès de tous à un emploi de qualité	Accès de tous à un revenu décent	Gestion du temps, équilibre des temps de vie	Sentiment d'être heureux \leftrightarrow malheureux	Engagement citoyen
MOYENNE REGIONALE	0,55	0,50	0,65	0,56	0,61	0,56	0,39	0,62	0,37	0,78	0,67	0,46	0,54	0,48	0,58	0,62	0,67	0,63	0,54	0,32
Villers-le-Bouillet	0,54	0,44	0,77	0,45	0,60	0,60	0,05	0,76	0,24	0,76	0,68	0,48	0,68	0,77	0,82	0,63	0,56	0,26	0,42	0,30
Viroinval	0,48	0,29	0,81	0,35	0,30	0,30	0,16	0,86	0,32	0,77	0,74	0,33	0,65	0,08	0,45	0,77	0,96	0,73	0,36	0,20
Virton	0,51	0,36	0,50	0,74	0,57	0,52	0,77	0,65	0,56	0,60	0,78	0,39	0,48	0,36	0,49	0,42	0,64	0,54	0,42	0,53
Visé	0,48	0,54	0,41	0,68	0,35	0,42	0,69	0,37	0,61	0,63	0,53	0,39	0,29	0,34	0,56	0,48	0,76	0,72	0,50	0,28
Vresse-sur-Semois	0,52	0,08	1,00	0,89	0,49	0,44	0,00	0,87	0,31	0,75	0,65	0,91	0,42	0,09	0,43	0,81	0,90	0,72	0,70	0,28
Waimès	0,59	0,57	0,80	0,88	0,62	0,62	0,23	0,79	0,24	0,98	0,67	0,20	0,41	0,61	0,59	0,85	0,76	0,31	0,81	0,48
Walcourt	0,56	0,49	0,80	0,46	0,62	0,67	0,60	0,69	0,29	0,71	0,73	0,29	0,74	0,68	0,50	0,50	0,65	0,77	0,50	0,19
Walhain	0,58	0,66	0,52	0,69	0,91	0,79	0,14	0,43	0,32	0,79	0,68	0,07	0,65	0,74	0,62	0,53	0,30	0,40	0,86	0,59
Wanze	0,56	0,57	0,72	0,41	0,65	0,54	0,53	0,69	0,29	0,81	0,83	0,51	0,78	0,29	0,73	0,58	0,64	0,73	0,26	0,28
Waremme	0,54	0,52	0,46	0,68	0,59	0,49	0,77	0,38	0,75	0,77	0,62	0,52	0,65	0,26	0,68	0,50	0,69	0,71	0,52	0,31
Wasseiges	0,54	0,30	0,76	0,58	0,74	0,57	0,00	0,59	0,57	0,87	0,54	0,50	0,62	0,78	0,73	0,50	0,60	0,76	0,13	0,29
Waterloo	0,58	0,82	0,10	0,65	0,84	0,77	0,88	0,17	0,66	0,71	1,00	0,02	0,96	0,43	0,82	0,21	0,36	0,69	0,67	0,66
Wavre	0,59	0,78	0,09	0,42	0,72	0,62	0,90	0,47	0,53	0,81	0,74	0,35	0,75	0,42	0,70	0,42	0,55	0,79	0,70	0,56
Welkenraedt	0,56	0,56	0,60	0,57	0,56	0,57	0,76	0,50	0,57	0,83	0,69	0,40	0,35	0,47	0,58	0,78	0,71	0,73	0,42	0,46
Wellin	0,55	0,21	0,94	0,61	0,73	0,50	0,00	0,72	0,35	0,71	0,59	0,74	0,87	0,46	0,58	0,70	0,78	0,83	0,74	0,31
Yvoir	0,60	0,55	0,82	0,62	0,78	0,64	0,38	0,80	0,43	0,84	0,81	0,54	0,56	0,62	0,56	0,63	0,57	0,77	0,52	0,38